

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
26.—	13.20	6.70	2.40
STRANGER:	45.—	23.—	13.—
			4.50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes :
31 mars, 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

211^e année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

19^e/1, c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., ocaux 20.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Avant la session des Chambres fédérales Une tactique communiste maintenant percée à jour

Notre correspondant de Berne nous écrit :

La session des Chambres fédérales qui s'ouvre, lundi prochain donnera l'occasion à M. Max Petitpierre de renseigner le parlement et, du même coup, l'opinion publique, sur les résultats de son récent voyage à Paris pour la session du comité économique européen. Peut-être, le chef du département politique précisera-t-il aussi l'attitude du Conseil fédéral en ce qui concerne la participation future de la Suisse aux travaux du Comité exécutif.

Ces explications seront certainement de nature à satisfaire la très grande majorité de l'assemblée et même de reconforter certains timorés et allardés, si l'on en juge par les échos recueillis après les séances des commissions pour les affaires étrangères, celle du National comme celle des Etats, où M. Petitpierre a fait déjà des exposés détaillés qui lui ont valu une approbation unanime.

Sans doute, le porte-parole du gouvernement ne se flâte-t-il pas de convaincre le petit groupe communiste, toujours aussi irréductible dès qu'il s'agit pour notre pays de collaborer, en toute indépendance, à la restauration économique du continent et, par là, de faire disparaître quelques-uns des foyers d'agitation sociale dont ont besoin les agents du Kominform en Europe occidentale pour étendre leur action et jouer efficacement leur rôle de cinquième colonne.

Mais cette opposition ne saurait plus émouvoir personne. Elle relève de la simple tactique, une tactique maintenant percée à jour.

Il s'agit, en effet, pour les champions de la démocratie populaire chez nous, d'établir une relation entre notre politique de solidarité européenne — une Europe pour le moment réduite aux pays de l'ouest par la seule et unique faute de l'U.R.S.S. — et les premiers signes d'un fléchissement économique.

Les gens d'extrême-gauche s'esoufflent, depuis un certain temps, à prédire la crise, le chômage, la misère pour nous montrer en même temps le chemin du salut : le développement de nos échanges commerciaux avec l'est pour contrebalancer les tendances impérialistes des Etats-Unis. Naturellement, pour gagner les faveurs de la Russie et de ses satellites, nous devons commencer par nous montrer bien gentils avec elle, bien compréhensifs, ne pas irriter les maîtres du Kremlin par des considérations désobligeantes pour leurs méthodes et plaindre sincèrement les régimes nouveaux d'avoir à se défendre contre d'aussi sornois adversaires que le cardinal Mindszenty ou les quinze pasteurs bulgares ! Sur-tout, nous devons nous dégager de toute collusion avec les fauteurs de guerre qui sont, comme chacun le sait, dans l'entourage de MM. Truman et Bevin, tandis qu'à l'est on n'a d'autre souci que de sauver la paix, comme l'a fait M. Staline en 1939, en signant son pacte avec Hitler.

Tout cela est bel et bon. Seulement les nouveaux apôtres de l'isolationisme oublient une chose. Nous ne sommes pas seuls à fixer le volume de nos échanges avec les autres pays. Il faut tenir compte non seulement des désirs du partenaire, mais aussi de ses possibilités. Et c'est là que la situation se gâte.

Même si nous passions notre temps en risettes et en platitudes pour les dictatures orientales, cela ne changerait rien à leurs propres difficul-

tés économiques et elles ne pourraient nous livrer que ce dont elles disposent. Et ce sont précisément leurs livraisons, leur capacité d'exportation qui déterminent la quantité et la valeur de leurs achats en Suisse. Or, où en sommes-nous à cet égard ?

Le dernier rapport du Conseil fédéral sur les mesures de défense économique nous apporte quelques indications significatives sur ce point.

Il signale les multiples obstacles qu'on s'efforce de surmonter par d'incessantes négociations et qui tiennent non pas à l'orientation générale de la politique suisse, mais à l'état de l'économie et des finances des pays avec lesquels nous traitons.

Si nous ne livrons pas davantage à la Pologne, ce n'est point par ce que M. Petitpierre est allé à Paris, mais parce que la Pologne n'a pas pu nous envoyer tout le charbon qu'elle avait promis. Si nos affaires avec la Hongrie n'ont pas été aussi florissantes que nous l'aurions désiré, il n'en faut point voir la cause dans l'hostilité que montre l'immense majorité du peuple suisse contre le communisme, mais dans le fait que « les entrées de devises furent très faibles, par suite du recul des livraisons hongroises » ce qui contraignit le gouvernement de Budapest à limiter fortement ses achats en Suisse.

Et nous pourrions citer d'autres exemples à la lumière du rapport gouvernemental.

La Suisse, qui entend rester maîtresse chez elle, n'a jamais refusé de faire du commerce avec quelque pays que ce soit. Elle a même posé la condition de son entière liberté de mouvement sur le plan économique avant de participer aux discussions de Paris. Cette condition a été respectée, de sorte que rien, sinon les causes que je viens de rappeler ne nous empêche de développer nos relations commerciales avec l'est.

En prétendant le contraire, nos communistes se trompent ou plutôt ils trompent les quelques troupes dociles qui les suivent encore.

G. P.

Un hôte de marque



M. Averell Harriman, directeur du plan Marshall, est arrivé avant-hier à Kloten. Il compte se reposer pendant quelques semaines à Arosa.

Les funérailles nationales du général Giraud

PARIS, 17 (A.F.P.). — Les funérailles nationales du général Giraud ont eu lieu jeudi matin à Paris.

La cérémonie religieuse ayant été célébrée à Dijon, une simple absoute a été donnée à 10 h. 30 par Mgr Touze, co-adjuteur du cardinal archevêque de Paris, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Le cercueil, recouvert d'un drapeau, de la tunique et du képi du général a été ensuite placé sur une prolonge d'artillerie. Les six cousins des décorations du général étaient portés par six officiers et les cordons du poêle étaient tenus par les généraux d'armée Daseault, grand chancelier de la Légion d'honneur, de Latre de Tassigny, commandant des troupes terrestres occidentales, Koenig, gouverneur militaire de la zone d'occupation française en Allemagne, Mast, Lechères, par les généraux de corps d'armée Choubeau, Bevers, Bergeron, l'amiral Lemonnier et le général de division Dewinck.

Le convoi se dirige vers l'Esplanade un peu avant 11 heures.

M. Henri Queuille, président du Con-

seil, entouré des membres du gouvernement, a pris place dans la tribune officielle dressée place des Invalides, ainsi que les membres du corps diplomatique, les attachés militaires, les membres des bureaux des deux assemblées, ceux des corps constitués et les dirigeants des grandes associations patriotiques.

L'allocation de M. Ramadier

M. Ramadier, ministre de la défense nationale, rend hommage à celui qui, dit-il, « a traversé l'histoire de la France en y inscrivant une page glorieuse ». Il retrace la carrière du général Giraud. Il évoque longuement ses trois évasions dont la dernière, précise-t-il, a préparé la voie au triomphe de la France.

Résolution, patience, résistance, les trois derniers mots d'une lettre que le général écrivait à ses fils pendant son internement à Koenigsstein, voilà tout Giraud. La France qui lui atteste aujourd'hui sa reconnaissance, garde toujours son souvenir.

(Lire la suite en dernières dépêches)

Le débat sur le pacte de l'Atlantique tend à devenir une épreuve de force dans la Péninsule Obstruction systématique des communistes et des socialistes à la Chambre italienne

Cent soixante députés d'extrême-gauche font chacun une déclaration pour retarder la clôture

Vive effervescence dans les grandes villes — Une échauffourée mortelle à Terni

ROME, 18 (A.F.P.). — Contrairement aux prévisions, le vote sur l'ordre du jour impliquant la confiance de la Chambre au gouvernement en relation avec la question du pacte de l'Atlantique, n'a pas eu lieu hier. En effet, les social-communistes obéissant à un mot d'ordre, s'efforcent manifestement de retarder le plus longtemps possible l'ouverture du scrutin.

Une demande de M. Pietro Nenni, leader des socialistes majoritaires, en faveur d'un renvoi de la séance à l'après-midi de jeudi ayant été repoussée par la majorité, les 160 députés communistes et socialistes majoritaires ont demandé à faire chacun une déclaration de vote. Le règlement accorde cinq minutes pour chaque déclaration, et compte tenu du laps de temps s'écoulant entre chaque intervention, la séance devait se prolonger jusqu'au milieu de la journée.

M. Palmiro Togliatti, leader du parti communiste a protesté contre les limitations de temps imposées par le règlement à chaque député devant prendre la parole.

M. Martino qui présidait en l'absence de M. Gronchi, a répondu qu'il ne pouvait accorder à chaque orateur la faculté de parler à volonté. Un député ayant alors proposé une brève suspension de séance pour permettre aux députés de déjeuner, M. Martino a refusé précisant que le président Gronchi lui avait donné des instructions formelles, afin que la séance continue sans interruption.

« Ou l'on vote ou l'on meurt »

ROME, 17 (A.F.P.). — « Ou l'on vote ou l'on meurt », telle a été la réponse d'un membre de la majorité à la proposition formulée par le leader communiste Giancarlo Pajetta demandant que la séance qui dure depuis 24 heures sans interruption soit suspendue pour une heure. Cette proposition a été faite avant les incidents qui ont éclaté à la nouvelle des événements sanglants de Terni.

M. Pajetta avait dit :

Nous voudrions faire un peu de toilette et nous restaurer, mais il semble que les groupes socialistes majoritaire et

communiste voulaient surtout se réunir pour pouvoir délibérer. A en croire certains leaders d'extrême-gauche, la tactique dilatoire des socialistes majoritaires et des communistes n'est pas dictée par le désir de faire de l'obstruction, mais par le souci de mettre bien en lumière pour l'opinion italienne toute l'importance de la situation créée par le pacte de l'Atlantique.

Si nous voulions faire simplement de l'obstruction, a déclaré en particulier M. Togliatti devant quelques journalistes, nous agirions différemment.

On appelle des orateurs en renfort !

ROME, 17 (A.F.P.). — La séance commencée mercredi à 16 heures s'est poursuivie à la Chambre dans un calme relatif jeudi après-midi.

Le nombre des députés social-communistes inscrits pour les déclarations de vote est de 156. On prévoyait que la séance se prolongerait jusqu'à vendredi matin, d'autant plus qu'une quinzaine de députés, qui se trouvaient hors de Rome ont été convoqués d'urgence par les deux groupes d'extrême-gauche pour faire leurs déclarations de vote.

Des députés en viennent aux mains

ROME, 17 (A.F.P.). — Des députés communistes et démocrates-chrétiens se sont vengés aux mains, jeudi après-midi à la Chambre des députés, les premiers ayant traité les autres d'« assassins » et de « criminels » après qu'un député communiste ait annoncé qu'une personne avait été tuée et quatre autres blessées au cours d'une manifestation contre l'adhésion de l'Italie au pacte de l'Atlantique.

La situation s'aggrave dans tout le pays

ROME, 17 (A.F.P.). — Une personne a été tuée et quatre blessées à Terni, au cours d'une manifestation contre l'adhésion de l'Italie au pacte de l'Atlantique, a annoncé à la Chambre un député communiste, qui a précisé

qu'au cours de ces désordres des coups de feu ont été tirés.

Cette échauffourée s'est produite à la sortie des aciéries où une suspension de travail avait été décidée pour protester contre l'adhésion de l'Italie au pacte de l'Atlantique. Les ouvriers se sont heurtés à la police. Il semble que les manifestants aient alors attaqué les agents et que ceux-ci furent contraints de faire usage de leurs armes.

Les bagarres commencent à Rome...

ROME, 17 (A.F.P.). — De violentes bagarres ont éclaté dans le centre de

Rome lorsqu'un cortège de manifestants se fut heurté au cordon de police qui barrait les voies d'accès au palais du parlement.

Une vive effervescence a régné dans le centre de Rome, où la police a dû intervenir à plusieurs reprises pour disperser les manifestants. De nouvelles bagarres se produisent lorsque des groupes de jeunes gens essaient d'empêcher la circulation des autobus.

(Voir la suite en dernières dépêches.)

Un discours radiodiffusé de M. Jules Moch La France ne veut pas entrer comme Etat satellite dans l'orbite du Kominform

Le ministre de l'intérieur s'en prend aussi violemment aux gaullistes et invite les Français à s'unir contre les extrémistes de toute tendance

PARIS, 18 (A.F.P.). — Nous ne voulons pas entrer comme satellite dans l'orbite du Kominform ainsi que le souhaitent les adversaires du régime, a notamment déclaré M. Jules Moch, ministre de l'intérieur, au cours d'une allocution radiodiffusée.

Nous avons expulsé les agitateurs que des services étrangers avaient chargés d'engendrer le désordre chez nous. Nous avons arrêté des espions parmi lesquels hélas des Français égarés. Des actes de sabotage ont été commis dont les auteurs sont arrêtés ou recherchés.

De toute notre énergie, nous défendons avec notre patrimoine matériel la liberté, la démocratie et l'indépendance nationale qui sont nos raisons d'être.

Nous les défendons aussi, a ajouté M. Jules Moch, contre ceux qui s'efforcent de rassurer un régime autoritaire comme naguère Boulanger révolté d'en fonder un.

Pour atteindre un but chaque jour plus lointain, ces hommes sont prêts à multiplier les difficultés, voire à conjurer leurs actions avec celles des tenants de la dictature dite prolétarienne.

Pour renforcer l'autorité et défendre le régime, des instructions précises ont été données aux préfets dont l'action a été coordonnée par les inspecteurs généraux de l'administration en missions extraordinaires dans le cadre des régions militaires.

La maturité de la classe ouvrière et l'organisation ainsi mise sur pied a permis, a souligné M. Jules Moch, de sauver notre régime de libre démocratie de deux vagues de grèves qui masquaient des buts politiques sous des revendications économiques.

Nous avons fourni la preuve qu'un gouvernement démocratique et constitutionnel pouvait, sans renier ses principes, faire face aux assauts les plus redoutables.

M. Jules Moch a ensuite mis en garde ses auditeurs contre le danger que courrait la France convalescente si le scrutin signifiait au pays et au monde que les extrémistes de l'un ou de l'autre camp ont su capter l'âme populaire et il a invité les électeurs et électrices à voter pour les représentants des partis qui assument la lourde responsabilité de faire revivre notre pays.

Le ministre a exposé d'autre part les efforts entrepris pour la modernisation de l'administration et qui se sont traduits en 15 mois par la suppression effective de 28.261 emplois de fonctionnaires soit 28 pour cent de l'effectif initial et par une réduction de 15 pour cent des véhicules en service et de 14 pour cent des immeubles occupés.

PAR UNE BELLE JOURNÉE PRINTANIÈRE

Le XIX^{me} Salon international de l'automobile a ouvert ses portes hier à Genève

en présence d'une affluente considérable et du président de la Confédération

Genève s'était parée, avec le goût qui lui est coutumier, pour recevoir ses hôtes, à l'inauguration hier du XIX^{me} Salon international de l'automobile. Sur le pont du Mont-Blanc flottaient deux oriflammes aux couleurs des vingt-deux cantons suisses et, partout, ce n'était que drapeaux et décorations. De plus, un éclatant soleil printanier avait tenu à être de la partie. Si bien que, une foule nombreuse, animée, joyeuse aidant encore, tout respirait dans la grande cité rhodanienne un air de fête.

C'est que le Salon est une manifestation d'une importance économique capitale pour Genève. Et l'on comprend les efforts légitimes faits par cette ville pour la garder dans ses murs. Alors qu'il y a vingt-cinq ans, quand il s'ouvrit pour la première fois, il couvrait la superficie modeste de 6500 m², les stands occupent aujourd'hui 15.500 m², au Palais des Expositions. Le Salon actuel débordé celui-ci et sa grande annexe ; il entame les terrains avoisinants et couvre la voie publique par des constructions provisoires. Et c'est le lieu de noter aussi combien judicieusement ont été aménagés les abords. La circulation y est aisée, aucun embouteillage ne se produit ; les parcs d'automobiles pour le public et pour les voitures d'essais y sont vastes et d'un accès commode.

Le XIX^{me} Salon réunit 400 exposants (soit le double du début) avec 77 marques de voitures, (des nationalités habituelles), 54 marques de poids lourds, 108 de cycles et motos, plus un nombre impressionnant de stands de tous les accessoires de la route et jusqu'aux canots-automobiles que l'on contempera avec intérêt. Mais nos lecteurs, pour avoir un aperçu du Salon, voudront bien attendre à demain, car l'on ne saurait entrer dans le détail ni souligner les tendances essentielles de ce Salon en un hâtif compte rendu.

La journée officielle a débuté par un dîner de trois cents couverts offerts aux invités à l'hôtel des Bergues. Les hôtes de marque étaient nombreux. Le président du Salon, M. Ch. Dechevrens, siègeait entre le président de la Confédération, M. Ernest Nobs et le président du Conseil d'Etat genevois, M. Duboule. Autour d'eux, nous avons remarqué le président du Conseil nation-

nal, M. Escher, le vice-président du Conseil des Etats, M. Haefelin, plusieurs membres des Chambres fédérales, les représentants de divers gouvernements cantonaux et des grandes villes romandes (pour Neuchâtel était présent M. Gerber, conseiller communal), les autorités genevoises, le général Guisan et un grand nombre d'officiers supérieurs parmi lesquels le colonel commandant de corps Jules Borel, le chancelier de la Confédération, les représentants des grandes associations touristiques, économiques routières, ceux du corps consulaire des nations exposantes et aussi de l'O.N.U., des délégués des grandes associations automobiles étrangères et suisses. Enfin, le président s'est plu à saluer à la table d'honneur les chefs de vingt maisons qui ont participé à tous les Salons internationaux de Genève depuis 1924.

Il appartenait justement à M. Dechevrens d'ouvrir les feux oratoires. « Les besoins urgents de l'automobile peuvent se résumer, a-t-il dit notamment en cinq mots : fiscalité moins lourde, routes modernes ». Aujourd'hui, a-t-il ajouté en substance, on assiste à la mise au point d'importantes artères transcontinentales dont la réalisation fixera pour de longues années les grands courants de tourisme international. Dès lors, notre pays ne saurait rester en arrière. Et notre propre réseau routier doit répondre aux exigences de la circulation motorisée de l'avenir. L'orateur, évoquant la politique fiscale fédérale, s'est plu à souligner que le Conseil fédéral n'envisageait plus une augmentation des droits de douane ou autres qui frappent l'automobile. Il a insisté sur le fait que le gouvernement devrait faire sienne la proposition du Conseil des Etats fixant l'obligation de rétroceder annuellement aux cantons, pour les travaux routiers, la moitié des recettes douanières sur les carburants. Dans l'intervalle, il serait judicieux d'affecter une partie des sommes que la Confédération prélève sur la branche automobile à un fonds de modernisation du réseau routier.

M. Nobs, président de la Confédération, a répondu fort habilement, se gardant d'engager l'opinion du Conseil fédéral, mais en déversant un flot de paroles chaleureuses à l'adresse de la branche automobile, du Salon et de ses organisateurs. A l'adresse de Genève aussi dont il a loué le bel effort économique. Il a eu enfin des mots heureux sur le rôle social que l'automobile devrait jouer toujours davantage. Voici sur le fonds l'essentiel de son discours :

Vous considérez sans doute comme allant de soi que je dise quelques mots d'un problème qui a été traité par le président de la Confédération lors des deux derniers Salons de l'automobile. Depuis plusieurs années, les milieux intéressés à la solution du problème rail-route ne cessent de discuter ce problème.

(Lire la suite en 9^{me} page)

Un déjeuner mondain politico-militaire



Le ministre de la guerre d'Argentine, le général Molina, a offert un déjeuner au président Peron et n'a pas manqué, bien entendu, de faire assiéger à côté de lui la ravissante femme du chef d'Etat. On dit que des discussions politiques émaillèrent la conversation où fusèrent par ailleurs les rires... argentins.

ENCHÈRES

Enchères publiques de bétail et de matériel agricole à CROTET s/Les Geneveys-sur-Coffrane

Pour cause de cessation de culture, M. Gottfried Stauffer, agriculteur, à Crotet sur les Geneveys-sur-Coffrane, fera vendre par voie d'enchères publiques, à son domicile, le MERCREDI 30 MARS 1949, dès 10 précises, le matériel et bétail ci-après :

MATÉRIEL

Six chars à pont, un char à échelle, une voiture, un tilbury à ressorts et un à pneus, un tonneau à purin sur char, deux glisses à breccette, deux glisses, une faucheuse « Aebi » à deux chevaux, à l'état de neuf, une faucheuse avec appareil à moissonner, une tourneuse, un râteau à cheval à l'état de neuf, un semoir « Aebi », neuf socs, neuf, une piocheuse à l'état de neuf, quatre herbes dont deux à prairies, deux charrues « Olt », un rouleau, un buttoir combiné, un coupe-paille, un battoir avec secoueuse et botteuse à l'état de neuf, moulin à marteau, moteur électrique 4 HP, un tonneau, quatre colliers pour chevaux, un collier pour bœufs, deux bidons à lait, cloches, clochettes, ainsi que tout le matériel nécessaire à l'exploitation d'une ferme et dont le détail est supprimé.

BÉTAIL

Huit vaches fraîches et portantes, deux génisses de deux ans, deux génisses de un an, un taureau de quatorze mois primé.

Conditions : paiement comptant.

Cernier, le 9 mars 1949.

Le greffier : A. DUVANEL.

IMMEUBLES

IMMEUBLES A VENDRE

A Gorgier six appartements de quatre, trois et deux pièces, tout confort avec grand terrain. Prix de vente Fr. 155,000.—

A Neuchâtel huit appartements de trois pièces, confort moderne. Situation de 1er ordre. Prix de vente Fr. 193,000.—

Adresser offres écrites à C. O. 603 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

MAGASIN

avec arrière-magasin, à louer à Pesoux, éventuellement comme dépôt. S'adresser : à M. H. R. KRAMER, Pesoux, téléphone 6 13 53.

A louer en dehors de ville, sur la route de Saint-Blaise, petit local

à l'usage de dépôt. — S'adresser à l'étude Jeanerret et Soguel, rue du Molé 10, Neuchâtel.

à louer sur la rue petit local pour servir de dépôt. S'adresser : Chavannes 9, 2me

Quartier la Côte

à louer immédiatement ou pour date à convenir.

trois locaux à l'usage d'atelier, entrepôt, garde-meubles, etc., et

deux bureaux avec chauffage, éventuellement garage. — Eau, courant industriel, toilette. Adresser offres écrites à M. A. 766 au bureau de la Feuille d'avis.

Logement

On cherche à échanger un logement de trois pièces, tout confort, dans bâtiment neuf, avec chauffage général, situé à l'ouest de la ville, vue splendide, contre un idem ou sans confort, situé à l'est ou dans le haut de la ville. Adresser offres écrites à L. L. 813 au bureau de la Feuille d'avis.

LE SÉPEY

A louer chalet meublé, confortable. Prix d'entre-saisons, 90 fr. par mois. Adresser offres écrites à P. G. 823 au bureau de la Feuille d'avis.

ECHANGE

Qui échangerait son logement de deux chambres et cuisine dans les districts de Neuchâtel, Boudry et Val-de-Ruz, contre un de trois chambres, bout de corridor éclairé, cuisine bien située, aux Hauts-Geneveys ? Adresser offres détaillées, à P. C. 824 au bureau de la Feuille d'avis.

J'échangerais mon appartement

de quatre pièces, tout confort, à Lausanne, contre un de trois ou quatre pièces à Neuchâtel. — Adresser offres écrites à A. Z. 827 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer tout de suite ou pour date à convenir, petite chambre bien meublée, indépendante, 30 fr. par mois. Adresser offres écrites à R. C. 771 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

Monsieur, place stable, cherche

belle chambre peu meublée. Confort, pour date à convenir. — Adresser offres écrites à X. B. 829 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche pour le milieu d'avril, une **PERSONNE** de 23 à 30 ans, de confiance et aimant les enfants, pour aider à la maîtresse de maison. Vie de famille. — Faire offres à Mme Hed. Schenker, Port-d'Hauterive (Neuchâtel).

Employée de bureau serait engagée tout de suite par les Fabriques d'assortiments réunies, Succursale C (anciennement Stella), avenue du Collège 10, LE LOCLE

FAIRE OFFRES AVEC CERTIFICATS

On cherche quelques **représentants** capables. Possibilités offertes d'atteindre un gain élevé. Connaissances de la branche ne sont pas exigées car la maison met au courant et donne un appui. Candidats ayant de l'initiative et habitués à un travail indépendant sont priés de s'annoncer sous OFA 4116 Z à Orell-Fussli-Annonces, Zurich 22.

Sous-chef d'ébauche ayant quelques années de pratique dans l'horlogerie, connaissant les procédés de fabrication modernes, ayant l'esprit d'organisation et apte à diriger du personnel, est demandé par importante manufacture d'horlogerie ou un apprentissage d'horloger complet. Offres sous chiffres E 21474 U à Publicitas, Bienne, rue Dufour 17.

La succursale de la coopérative de consommation Rüttenen (Soleure) demande pour tout de suite **JEUNE FILLE** intelligente et sérieuse, ayant fait son école secondaire, de 18 - 19 ans, dans ménage très soigné et pour aider au magasin. Bons soins, gages à convenir. S'adresser : Konsum filiale Rüttenen (Soleure), E. MARTI-BITTERLI.

PERSONNE propre et de confiance pour petit ménage. Adresser offres écrites à F. H. 769 au bureau de la Feuille d'avis.

COUTURE On demande tout de suite une très bonne ouvrière et une jeune fille en qualité d'apprentie. — S'adresser à Mme Bussière, Serre 4.

On cherche **JEUNE FILLE** hors des écoles, pour aider au ménage et au magasin. Vie de famille. Faire offres à Mme Lüthi, boulangerie et épicerie, Süderen près de Thounne.

On demande pour le 1er avril ou date à convenir une **employée de maison** ayant déjà quitté le foyer paternel et connaissant bien son métier. Confiance absolue requise. — S'adresser à Mme Jean Pfaff, Téléphone 3 15 81, Côte 60.

Femme de ménage On demande une femme de ménage pour une journée par semaine, ainsi qu'une **repassouse** une journée par mois. — Demander l'adresse du No 819 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une **employée de bureau** pour la correspondance française et allemande et les travaux de bureau faciles pour les après-midi. Adresser offres écrites à la main à X. C. 820 au bureau de la Feuille d'avis.

Bonne à tout faire sachant travailler seule, est demandée par ménage de trois personnes. — Adresser offres écrites à A. Z. 790 au bureau de la Feuille d'avis.

Famille à Londres cherche pour le 1er avril jeune fille, Suisse, pour soigner une petite fille de trois ans pendant six mois. Logée et nourrie avec un salaire de 34 fr. par semaine. Téléphoner à M. Stewart, No 5 23 92, entre 12 h. 30 et 14 h.

QUARTIER MAIL-SAARS on demande tous les matins, une **PERSONNE** propre et de confiance pour petit ménage. Adresser offres écrites à F. H. 769 au bureau de la Feuille d'avis.

COUTURE On demande tout de suite une très bonne ouvrière et une jeune fille en qualité d'apprentie. — S'adresser à Mme Bussière, Serre 4.

On cherche **JEUNE FILLE** hors des écoles, pour aider au ménage et au magasin. Vie de famille. Faire offres à Mme Lüthi, boulangerie et épicerie, Süderen près de Thounne.

On demande pour le 1er avril ou date à convenir une **employée de maison** ayant déjà quitté le foyer paternel et connaissant bien son métier. Confiance absolue requise. — S'adresser à Mme Jean Pfaff, Téléphone 3 15 81, Côte 60.

On cherche **JEUNE FILLE** hors des écoles, pour aider au ménage et au magasin. Vie de famille. Faire offres à Mme Lüthi, boulangerie et épicerie, Süderen près de Thounne.

On demande pour le 1er avril ou date à convenir une **employée de maison** ayant déjà quitté le foyer paternel et connaissant bien son métier. Confiance absolue requise. — S'adresser à Mme Jean Pfaff, Téléphone 3 15 81, Côte 60.

Grand défilé de couture organisé par **Savoie-Petitpierre S.A.** NEUCHÂTEL

le jeudi 24 mars 1949 en matinée à 15 h. 30 en soirée à 20 h. 15

dans les salons de **BEAU-RIVAGE** commenté par **HUBERT LECLAIR** de Radio-Lausanne

avec les concours des maisons ci-dessous :

Chapeaux : Mlle BURKHARDT
Maroquinerie : BIEDERMANN
Fournures de printemps : MORITZ

Location « **AU MÉNESTREL** » Tél. 5 14 29

Places numérotées Fr. 3.— (taxe comprise)



Pour notre grand département de **CONFECTION POUR DAMES** nous cherchons une **VENDEUSE** aimable et active, parlant le français et l'allemand. Place stable avec conditions de travail agréables. Prière de faire offres manuscrites à la direction **MEYER BIENNE**

On cherche **FEMME DE MENAGE** pour des nettoyages de printemps. — Demander l'adresse du No 822 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche, dans exploitation agricole, un **JEUNE HOMME** robuste. Occasion d'apprendre à conduire le tracteur. Bons gages et les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

On cherche, pour le 15 avril, un **JEUNE HOMME** de 16-18 ans, pour aider dans moyenne exploitation agricole. Occasion d'apprendre la langue allemande. Gages à convenir. S'adresser à Paul Krebs-Gygi, Bühl près Aarberg. Tél. (031) 738 88.

Canton de Neuchâtel : pharmacie engagerait **ASSISTANT (E)** ou **AIDE-PHARMACIEN (NE)** tout de suite ou pour date à convenir. — Adresser avec curriculum vitae, certificats et prétentions sous chiffres P. 10214 N. à PUBLICITAS S.A., LA CHAUX-DE-FONDS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse, sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer ; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

On cherche, dans exploitation agricole, un **JEUNE HOMME** robuste. Occasion d'apprendre à conduire le tracteur. Bons gages et les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Canton de Neuchâtel : pharmacie engagerait **ASSISTANT (E)** ou **AIDE-PHARMACIEN (NE)** tout de suite ou pour date à convenir. — Adresser avec curriculum vitae, certificats et prétentions sous chiffres P. 10214 N. à PUBLICITAS S.A., LA CHAUX-DE-FONDS

On cherche, dans exploitation agricole, un **JEUNE HOMME** robuste. Occasion d'apprendre à conduire le tracteur. Bons gages et les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

On cherche, dans exploitation agricole, un **JEUNE HOMME** robuste. Occasion d'apprendre à conduire le tracteur. Bons gages et les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

On cherche, dans exploitation agricole, un **JEUNE HOMME** robuste. Occasion d'apprendre à conduire le tracteur. Bons gages et les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

On cherche, dans exploitation agricole, un **JEUNE HOMME** robuste. Occasion d'apprendre à conduire le tracteur. Bons gages et les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

On cherche, dans exploitation agricole, un **JEUNE HOMME** robuste. Occasion d'apprendre à conduire le tracteur. Bons gages et les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

On cherche, dans exploitation agricole, un **JEUNE HOMME** robuste. Occasion d'apprendre à conduire le tracteur. Bons gages et les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

On cherche, dans exploitation agricole, un **JEUNE HOMME** robuste. Occasion d'apprendre à conduire le tracteur. Bons gages et les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

On cherche, dans exploitation agricole, un **JEUNE HOMME** robuste. Occasion d'apprendre à conduire le tracteur. Bons gages et les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

On cherche, dans exploitation agricole, un **JEUNE HOMME** robuste. Occasion d'apprendre à conduire le tracteur. Bons gages et les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

On cherche, dans exploitation agricole, un **JEUNE HOMME** robuste. Occasion d'apprendre à conduire le tracteur. Bons gages et les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

On cherche, dans exploitation agricole, un **JEUNE HOMME** robuste. Occasion d'apprendre à conduire le tracteur. Bons gages et les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Employée de bureau Dame, 50 ans, au courant de tous les travaux de bureau, habile dactylographe, cherche place pour tout de suite ou date à convenir. Adresser offres écrites à case postale 29687, Neuchâtel 1.

Jeune fille, 20 ans, capable, cherche place en qualité de **fillette de magasin** à Neuchâtel ou environs. Quelques connaissances du français. Eventuellement accepterait place dans ménage soigné. — S'adresser à Mlle Elsy Vollenweider, Binzmatt, Kuonau (Zurich).

On demande à acheter d'occasion mais en bon état, un **TRICYCLE** S'adresser : Fahys 118, 3me étage.

On cherche une grande **cheminée portative** « Désarnaud ». — Téléphone 7 52 81, Rothlisberger, à Wavre (Neuchâtel).

On cherche à acheter d'occasion une **machine à écrire** en bon état. Adresser offres écrites avec prix à L. C. 782 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES **APPRENTI** mécanicien de précision est demandé par Micro-mécanique, Vauseyon.

Importante maison de la place cherche **APPRENTI** technicien-réparateur de pianos. — Adresser offres écrites à A. C. 821 au bureau de la Feuille d'avis.

Bouton de manchettes Perdu le 15 mars 1949, au village, plaque supérieure d'un bouton de manchette forme carrée, plaqué or avec petite perle au centre. Souvenir de famille. Récompense. Aviser le poste de police.

Nous cherchons, pour le 16 avril, **APPRENTIES VENDEUSES** jeunes filles sortant des écoles, ayant suivi l'école secondaire, — Apprentissage régulier sous le contrôle de l'Etat. Durée : deux ans. Rétribution : 1re année, Fr. 80.— ; 2me année, Fr. 120.— par mois. — Se présenter le matin munies de tous bulletins et témoignages scolaires à la direction des grands magasins

Armourius NEUCHÂTEL

A VENDRE belle dinde bronzée, bonne couveuse. Poules « Le-ghorn » 1948, pures races, en pleine ponte. Ruches « D. B. » habitées et non habitées, chez Mme A. Ischer, le Chalet, Haute-rive, tél. 7 51 14.

PROF. MÉDICALES **Marcel Bonardo** Masseuse - pédicure autorisée Diplômé de l'Institut Scholl **reçoit sur rendez-vous** Treille 3 Tél. 5 19 26

AVIS MÉDICAUX **Dr Chs-Ed. Pfister** Spéc. F. M. H. Médecine interne **ABSENT** pour service militaire du 19 mars au 10 avril

REMERCIEMENTS Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de leur grand deuil, Jean-Pierre VUILLIOMENET, sa famille et la famille de la chère disparue remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve et les prient de recevoir l'expression de leur vive reconnaissance.

Neuchâtel, le 16 mars 1949.

250 Grammes de biscuits exquis pour fr. 1.50

Un prix exceptionnellement bas pour une qualité incomparable!

Le DESSERT RIVALISON au détail

est un assortiment spécialement choisi de la plus grande fabrique de biscuits suisse

Culeway MORGES



ROGUERIE **PAUL SCHNEITTER** NEUCHÂTEL

REMERCIEMENTS Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de leur grand deuil, Jean-Pierre VUILLIOMENET, sa famille et la famille de la chère disparue remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve et les prient de recevoir l'expression de leur vive reconnaissance.

Neuchâtel, le 16 mars 1949.

Ouverture de saison



Dernières créations de l'élégance féminine

VOYEZ NOS 9 VITRINES
DÈS VENDREDI A MIDI
 VISITEZ NOS RAYONS

AUX 2 PASSAGES

NEUCHÂTEL S. A.
 Temple-Neuf - Rue des Poteaux

Pour cause d'âge et de santé à remettre tout de suite ou pour époque à convenir

pension bourgeoise

exploitée par famille depuis environ 70 ans, avec chambres locatives pour pensionnaires. Situation centrale dans localité industrielle du Val-de-Travers. Convient à cuisinier ou famille connaissant le métier.

Location éventuelle mais aussi vente de la propriété avec grands jardins. Conditions favorables à débattre. S'adresser par écrit sous chiffre P. 2333 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Machines à adresser à partir de Fr. 225.-

Machines à main, machines électriques, estampeuses, plaques, armoires et accessoires

BRADMA A.G.

BAHNHOFSTRASSE 69 - ZÜRICH
 Agence générale d'ADREMA Ltd, London

Les Magasins Meier S. A.

vendent toujours le Montagne supérieur à 1 fr. 25 le litre, avec timbre es-compte

Mon mobilier

Je l'achèterai chez



arrangements de paiements

«FORD» V 8

1935, 18 CV., conduite intérieure, quatre portières, en très bon état. Prix intéressant.

Garage Robert Agence Ford Neuchâtel. 53108

PRINTEMPS

Pensez dès maintenant à la réfection de vos literies et à la remise en état de vos meubles

Nettoyages de plumes et duvets

TRAVAIL GARANTI
 PRIX MODÉRÉS

Maison ÉMILE NOTTER

TERREAUX 3
 TÉLÉPHONE 5 17 48

Fromage gras

du Jura et d'Emmenthal qualité extra

Fr. 4.90 le kg.

Prix de gros pour revendeurs

Expédition au dehors

R.-A. Stotzer

Rue du Trésor



FABRIQUE DE TIMBRES
LUTZ-BERGER
 Beaux-Arts 17, NEUCHÂTEL

Téléphone 5 16 45

La fin approche...

Hâtez-vous!

Savourez encore une fois les fameux Mont-d'Or crémeux de la vallée de Joux

L'Armailli

HOPITAL 10 en vend encore

L'article réclame des Magasins Meier S. A. :

Biscuits mélangés, douze variétés extra, 2 fr. 90 la livre, avec timbres es-compte.



Pousse-pousse avec et sans les fameux pneus ballons

Choix énorme dans toutes les teintes et dans tous les prix chez



Facilités de paiement.

Je suis obligé de liquider une partie de magnifiques cols en véritables renards argentés et bleus

à des prix exceptionnellement réduits (à partir de 80 fr.). - Demandez le choix de cette jolie garniture de printemps par case postale 463, Neuchâtel.

Demander mon DIVAN-LIT avec coffre pour literie, barrières mobiles, avec tissu, seulement 318 fr., chez



Facilités de paiement sur demande

GEDO le biscuit qu'il vous faut



Bagues brillantes modernes, de 300 à 600 fr.

Bijouterie

E. CHARLET

sous le théâtre

Pour vos nettoyages et lessivages

utilisez LESSIVE-CENDRE

OXYDRINE

à base végétale (Ne pas confondre)

Obtenable chez votre fournisseur habituel



Une jolie robe

en pied-de-poule, pure laine, manches trois quarts, parement en piqué de coton blanc; se fait en noir/blanc, marine/blanc, brun/blanc et ne coûte que

49.-

Grands Magasins AU SANS RIVAL

Maison d'ancienne renommée NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

COMMODES

trois, quatre et cinq tiroirs depuis Fr. 80.-



NEUCHÂTEL YVERDON

L. MARIANI

Vins et liqueurs

Rue du Seyon 19 a

Algérie, supérieur

le litre Fr. 1.90

Montagne, supérieur,

le litre Fr. 1.25

Vernis émail Vernis à l'huile Huile de lin

Fr. 3.50 le litre

Térébenthine Fr. 1.75 le litre



ROGUERIE

PAUL SCHMITTER

NEUCHÂTEL

Armoires à une, deux et trois portes à vendre aux

Occasions Meyer

Faubourg de l'Hôpital 11

Neuchâtel

Bijoux-Michaud

Voyez...

nos vitrines!

PLACE PURRY 1

MON FOYER

vous propose

cette chambre en beau bouleau avec 2 sommiers métalliques 2 protège-matelas 2 matelas 1 couvre-lit

1990.-

Demandez notre catalogue

A MEUBLEMENTS COMPLETS

VALENTIN 6 - RIPONNE 3 - LAUSANNE TEL 2.27.32

...et maintenant - une Boston

La Boston appartient au type de la cigarette américaine (american blend). Mais elle est plus douce et par conséquent vous conviendra mieux.



On se retourne sur son passage. C'est qu'elle porte les élégants bas Perosa.

Nylon-Perosa

de fabrication « suisse », d'une finesse et d'une souplesse incomparables, Perosa vous satisfera! Nuances printannières, la paire . . .

750



Tous les combustibles
COMBE VARIN S.A.
Draizes 50 - Tél. 5 22 32

Belle machine à écrire

de bureau, révisée, parfait état, modèle récent, à vendre à bas prix. Demander l'adresse du No 797 au bureau de la Feuille d'avis.



Entourage-bibliothèque pratique pour studios chambre de jeunes hommes depuis Fr. 195.—



Facilités de paiements sur demande

Veau roulé avantageux

BOUCHERIE
R. MARGOT

AUX DOCKS

Temple-Neuf 20
Tél. 5 34 85

La bonne cave

Montagne vieux 1.35
Valpolicella 1.85
Algérie Sidi 2.10
Barbera Ia 2.20
Saint-Georges 2.40
Blanc pétillant 1.55

10 % d'escompte par dix litres
Un pain délicieux...
SCHULZ, boulanger CHAVANNES 16

VOLAILLES

du pays et petits coqs

Arrivage d'un choix superbe de poulets et pigeons de Bresse Poulardes à rôtir extra excellentes à rôtir
Fr. 4.— le demi-kilo
Dindes - Oies - Poulets étrangers
Lapins frais du pays - Lièvres
Salami négroni - Escargots

LEHNHERR

Rue du Trésor 4 - Tél. 5 30 92



Studios Salons Bergères Fauteuils
VOYEZ NOTRE CHOIX
Au Cygne
C. BUSER, Fils
Fbg du Lac 1



Richelieu pour messieurs système cousu main

29.80 32.80 34.80

VOIR NOTRE EXPOSITION EGALEMENT PLACE DU MARCHÉ

Kurth NEUCHÂTEL

Pour vous, Pour bébé,

La couverture de luxe WIL - BRO - CEL

légère, chaude et agréable

100 % laine de mérinos superfine

Coloris frais et variés garantis bons teints
Jamais vu en Suisse Made in Scotland
Carte échantillon à disposition

En vente chez : **E. SCHORPP CHAPELLE 26, à PESEUX**
Tél. 6 18 73

Du côté de la campagne

Lutte contre les vers blancs dans les grandes cultures au printemps 1949

On nous communique :

En dépit des conditions météorologiques défavorables de l'été 1948, les vers blancs se sont développés en grand nombre dans les régions dites du régime bernois, aussi bien dans le Jura que dans les Préalpes et sur le Plateau. Les terrains qui étaient en prairies durant la période de ponte des hannetons (printemps 1948) sont fortement infestés. Des dégâts sensibles s'y manifesteront au cours de la prochaine période de végétation. De même, les champs de céréales ont servi de lieu de ponte aux hannetons en 1948. Ces terrains sont aussi plus ou moins infestés de vers blancs.

On se souvient que dans les régions dites du régime bernois (englobant la plus grande partie de la Suisse romande) les dégâts causés par les vers blancs en 1946 prirent des proportions énormes. Afin d'éviter le retour d'une pareille calamité, il ne faudra manquer aucune occasion de combattre ces ravageurs durant les mois de printemps. Dans cette lutte, les insecticides à base d'hexachlorocyclohexane (désigné ci-après par «Hexa») nous apportent un précieux secours. Cependant, on rend le public attentif aux risques d'altération auxquels une fausse application des produits à base d'Hexa expose la qualité de certains végétaux et du lait. L'agriculteur qui, pour ne pas s'être conformé aux prescriptions d'emploi, met dans le commerce du lait ou d'autres produits avec un goût d'Hexa, est responsable des dommages pouvant en résulter.

Examen préventif

Avant d'appliquer des mesures de lutte onéreuses, chaque agriculteur devrait être à même de juger de leur opportunité, c'est-à-dire qu'il devrait savoir dans quelles parties de sa propriété il y a des vers blancs et si, oui ou non, il est nécessaire de les combattre. On ne commettra pas l'erreur d'attendre que les vers blancs trahissent eux-mêmes leur présence par leurs ravages. Dès lors, le traitement le meilleur n'arrive plus à redresser la situation et risque fort d'être irréaliste. C'est dire que la lutte contre les vers blancs doit être préventive. Afin de se faire une idée du degré d'infestation de ses champs, le cultivateur avisé procédera au réveil de la végétation, à des sondages. Ceux-ci consistent à creuser des trous d'une superficie de 1/4 à 1/2 mètre carré et d'une profondeur de 30 à 40 cm., en comptant le nombre des vers blancs trouvés dans le volume de terre de chaque trou. Dans chaque champ, il faudra creuser au minimum quatre trous. Lorsqu'on approche d'une moyenne de 20 vers blancs au mètre carré, des mesures de lutte s'imposent.

Le traitement

L'époque la plus favorable pour le traitement à l'Hexa est le premier printemps. Ces produits restent efficaces pendant très longtemps dans le sol, peu importe qu'ils soient appliqués à un moment où les vers blancs se trouvent encore dans les couches inférieures. Toutefois, il serait erroné de répandre l'Hexa sur le sol gelé ou recouvert de neige; une grande partie de l'insecticide s'évaporerait alors inutilement. En règle générale, on n'agira jamais en pleine période de végétation. En aucun cas, on ne traitera des prairies où l'herbe est en train de repousser. Un tel procédé serait non seulement inefficace contre les vers blancs, mais risquerait d'avoir de fâcheuses conséquences: le goût et l'odeur de l'Hexa peuvent se communiquer au lait du bétail alimenté avec du fourrage traité; ce lait est généralement impropre à la consommation. De même, la qualité de la viande peut être altérée.

LA VIE RELIGIEUSE

Nouvelles traductions bibliques

(sp) Dans le monde des ecclésiastiques et des théologiens, on attend avec une certaine impatience la publication de plusieurs traductions nouvelles des Livres de la Bible. Les éditions du Cerf, qui les mettront en circulation cette année, ont confié ce travail délicat à des religieux français, qui feront précéder d'introductions la plupart de ces traductions.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

A la Société fraternelle de prévoyance de Cortaillod

(c) Dans sa dernière assemblée annuelle, la section de la Société fraternelle de prévoyance a entendu un intéressant rapport. La section compte 175 membres: 87 messieurs et 88 dames. Les recettes de l'exercice se sont élevées à 9030 fr. 75, les dépenses pour indemnités de maladie à 4752 fr. 50 pour 50 membres malades et 5 accouchements. Avec les frais d'administration qui se montent à 427 fr. le total des dépenses atteint 5631 fr. 25, d'où boni de 3399 fr. 50. (Deux mille cinq cents francs ont été envoyés à la caisse centrale.)

Depuis une année, la section a introduit à titre facultatif, l'assurance des frais médicaux et pharmaceutiques, assurance qui est loin d'être à dédaigner, car elle paie le 75% de ces frais, même si le sociétaire est capable de travailler.

Le comité de la section se compose de la manière suivante: président, M. Maurice Schlegel; vice-président, M. R. Zufferey; secrétaire-caissier, M. Paul Gention; commissaires: M. J. Vouga et P. Mentha. Banquet: M. Marcel Matthey; délégué au comité de la section visitante: M. Henri Imhof.

A la Fédération suisse des inspecteurs et agents d'assurances

Section neuchâteloise
La section neuchâteloise de la Fédération suisse des inspecteurs et agents d'assurances a tenu son assemblée générale ordinaire le 26 février 1949 à Neuchâtel. Le président central, M. S. Campiche, de Zurich, était présent.

Le comité de section a été constitué comme suit: Président: M. Georges Pidoux, Neuchâtel; vice-président: M. Jos. Herrmann, Fleurier; secrétaire: M. J. Maillard, Neuchâtel; caissier: M. André Perret, Neuchâtel; assesseurs: M. Willy Roquier, Neuchâtel, M. Pierre Frochoux, Le Landeron et M. Albert Delachaux, Fleurier.

L'assemblée a pris connaissance avec intérêt du fait que les Compagnies d'assurances sont en bonne voie.

Emissions radiophoniques

Vendredi

SOTTENS et télédiffusion: 7.10, le salut musical, 7.15, inform. 7.30, musique légère, 12.15, le mémento sportif, 12.20, le courrier du lecteur, 12.30, les danses modernes, 12.45, signal horaire, 12.48, inform. 12.55, caprice viennois, 13 h., les visiteurs de 13 heures, 13.05, «Les contes d'Hoffmann», 13.35, un concerto ancien, 17.20, signal horaire, 17.30, l'agenda de l'été, 17.45, un disque, 17.55, danses modernes, 17.40, airs classiques, par Charles Panzera, 17.55, radio-jeunesse, 18.25, jazz authentique, 18.45, les cinq minutes du tourisme, 18.50, reflets d'été et d'ailleurs, 19.15, inform. 19.25, la tribune libre de Radio-Général, 19.45, music-box, 20 h., une pièce en un acte: «Monsieur Tic Tac», 21.10, la mélodie française, 21.35, les écrivains suisses et la musique, 21.55, quintette en ut mineur, de Boccherini, 22.10, nos enfants et nous, 22.20, chroniques des institutions internationales, 22.30, inform. 22.35, un disque, 22.45, BEROMUNSTER et télédiffusion: 7.05, disques, 12.40, musique d'opéras, 17 h., concert pour les malades, 18.30, musique populaire, 22.05, musique de Brahms.

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHÂTEL

du jeudi 17 mars 1949

Pommes de terre	le kilo	0.30
Raves	»	0.30 0.35
Choux-raves	»	0.30 0.40
Carottes	»	0.50 —
Poireaux blancs	le paquet	0.60 0.70
Poireaux verts	»	0.60 0.70
Choux blancs	la pièce	0.80 —
Choux rouges	»	0.70 —
Oignons	le kilo	0.50 0.80
Pommes	»	0.60 1.10
Foies	»	— 30
Noix	»	2.40 —
CHÂTAIGNES	»	— 1.20
Œufs	la douz.	— 3.—
Beurre	le kilo	— 9.77
Beurre de cuisine	»	— 9.34
Fromage gras	»	— 4.90
Fromage demi-gras	»	— 3.78
Fromage maigre	»	— 2.75
Miel	»	— 7.50
Viande de bœuf	»	5.— 6.40
Vache	»	4.20 6.—
Veau	»	6.40 9.—
Mouton	»	6.— 10.—
Cheval	»	3.50 6.—
Porc	»	8.60 9.—
Lard fumé	»	8.— 10.—
Lard non fumé	»	8.— 9.—

Extrait de la Feuille officielle

Janvier 29. Radiation de la raison sociale Le Sauvagner S. A., Cortaillod, par suite de transfert du siège de la société à Bâle. 31. Maurice Baur, Corcelles, horticulture, pépinières, a repris l'actif et le passif de la maison Jean Baur dont la raison sociale a été radiée par suite du décès du titulaire, le 27 février 3. La raison sociale Rehwegen, la Chaux-de-Fonds, confection pour dames et nouveautés, est radiée, l'actif et le passif étant repris par la société en nom collectif Rehwegen et Ries.

3. Radiation de la raison sociale Zehnder et Cie, Neuchâtel, représentation et dépôt des électrodes Ferro-Arc et Quasi-Arc S. A., Lucerne.

4. Radiation de la raison sociale Henri Paillard, Neuchâtel, horlogerie, bijouterie, orfèvrerie, par suite de remise de commerce.

4. La raison sociale Adolphe Vögeli, Neuchâtel, ameublements, est radiée, l'actif et le passif étant repris par Ameublements A. Vögeli et fils.

7. Ouverture de la faillite Robert-Nicoud André-Fernand, cultivateur, aux Brenets, Liquidation sommaire.

6. La raison sociale Nouvelle Bibliothèque W. Walther, la Chaux-de-Fonds, est radiée, l'actif et le passif étant repris par la société en commandite Nouvelle Bibliothèque W. Walther et Co.

7. Conclusion d'un contrat de mariage entre David-Adrien Conzoz et Odette-Elmire Conzoz née Tschanz, domiciliés à Saint-Aubin.

9. Wenow S. A. r. l. Neuchâtel a été constituée pour l'achat, la vente et la présentation de machines et outillage. Les deux associés sont Henri-Werner Wettstein et Nelly Wettstein.

10. Prolongation de suris concordataire accordé jusqu'au 4 mars 1949 à Mme Yve Maria Villa, café du Premier-Mars, à Cernier.

10. Radiation de la raison sociale Adalbert Mathis, la Chaux-de-Fonds, représentation, courtage, commission en vins et liqueurs et gros, par suite du transfert de la maison à Sarnen.

11. La société l'Union immobilière, la Chaux-de-Fonds, ayant décidé sa dissolution, la raison sociale est radiée.

11. La raison sociale Delnon-Sports, Neuchâtel, a été radiée par suite de faillite.

12. Roland-André Robert-Charrie, originaire du Locle est autorisé à charger de nom et à porter celui de Guyot.

14. La raison sociale Charles Amstel, la Chaux-de-Fonds, boulangerie-pâtisserie, est radiée par suite de départ du titulaire.

15. La raison sociale La Chaux-de-Fonds, la Chaux-de-Fonds, est radiée par suite de faillite.

15. Conclusion d'un contrat de mariage entre Ernst-Werner Luthi et Emma-Ellsabet Luthi, née Mader, domiciliés à Boudry.

Nouvelles financières

Le capital suisse en Argentine

Dans son dernier discours prononcé devant un auditoire populaire, au début de ce mois, le président Peron a fait allusion à la reprise par l'Etat, il y a un an, des chemins de fer britanniques en Argentine, ajoutant qu'il pensait que cette mesure était la dernière que le gouvernement argentin prendrait en ce qui concerne la nationalisation des services publics. Les seuls services appartenant à des compagnies étrangères en Argentine sont les téléphones et l'électricité. Toutefois, des mesures ont été prises pour que les services téléphoniques et les usines à gaz soient désormais entièrement sous mains des Argentins. Restent donc les compagnies des services électriques qui, on le sait, disposent d'importants capitaux suisses. Il s'agit en premier lieu des deux compagnies suivantes: «Compania Italo-Argentina de Electricidad» et «Compania Suizo-Argentina de Electricidad» (C.A.E.), qui assurent le provisionnement en courant électrique la ville de Buenos-Aires. La Compania Suizo-Argentina de Electricidad exploite de nombreuses petites centrales électriques en province.

On évalue à un milliard de francs suisses le capital investi par la Suisse dans les entreprises électriques d'Argentine. Cependant, le danger d'expropriation immédiate pour ces compagnies n'est pas grand. Il y a plusieurs années déjà que l'épée de Damocles les menace. On peut même dire que plusieurs décennies se sont écoulées depuis qu'on parle de les exproprier. Les expériences faites jusqu'ici par le gouvernement de Buenos-Aires en ce qui concerne la nationalisation des services publics ne parlent pas en faveur d'une poursuite de cette politique.

CARNET DU JOUR

Cinéma
Studio: 20 h. 30. Le chant du printemps.
Apollo: 20 h. 30. La cité sans voile.
Palace: 20 h. 30. Jean de la Lune.
Théâtre: 20 h. 30. Méloche d'hiver.
Rex: 20 h. 30. New-Orléans, les rois du jazz.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LE MORT CONDUIT LE BAL

ROMAN POLICIER par **René Valentin** 38

Ce qu'il comprenait bien, par contre, c'était l'allusion que le gentleman-cambrioleur avait faite relativement aux sentiments que nourrissait à son égard John Shylock. Sur le moment, il s'était demandé quel motif son futur beau-père pouvait avoir d'envoyer Rudolphe Bushell à quelques pieds sous terre. On ne souhaite pas la mort de quelqu'un sans motifs graves. Le motif, il était là. Cette photographie en disait plus que de longs discours! «Savez-vous qui est John Shylock?» lui avait aussi demandé l'escroc... Jusque-là, John Shylock avait été pour lui John Shylock, c'est-à-dire le père de sa fiancée, c'est-à-dire, un honnête citoyen du Royaume-Uni. Non, il ne lui fut jamais venu à l'esprit qu'il pût être autre chose que cela. Aujourd'hui, il savait qu'il s'était bigrement trompé. Mais était-ce là tout ce que contenait, en fait d'insinuations, la

demande du gentleman-cambrioleur? Il avait l'impression que le ton sur lequel il avait lancé cela dans la conversation, avait une portée plus grande. Coûte que coûte, il lui fallait faire la lumière, toute la lumière sur la question.

Ne voulant pas remettre au lendemain l'éclaircissement de cette nouvelle énigme, il se mit sur-le-champ en communication avec le service anthropométrique.

— Voulez-vous voir si vous avez un dossier au nom de John Shylock? demanda-t-il, dès qu'il fut en contact avec le bureau intéressé.

Une dizaine de minutes s'écoulèrent, puis la réponse vint: Non, il n'existait pas de dossier à ce nom.

— Voyez, dans ce cas, si vous n'avez pas de fiche de renseignements en suspens pour le No 22.123/12.312...

C'était le chiffre qui, selon le code international de police, désignait les empreintes de John Shylock (on sait que chaque doigt est caractérisé par un chiffre déterminé suivant qu'il est adèle, bidèle, etc.).

Cette fois, l'attente fut plus longue. Enfin, son correspondant revint à l'autre bout du fil.

— Herbert Spencer? Vous êtes sûr de cela?

— Oui, Monsieur Gwinns... Cet individu était recherché, il y a une dizaine d'années pour avoir fracturé plusieurs coffres-forts. Dois-je vous faire parvenir le double de cette fiche?

— Non, c'est inutile, je viendrai la consulter moi-même tantôt ou demain. Merci.

Herbert Spencer, recherché pour avoir fracturé plusieurs coffres-forts... cette photographie... comme tout cela s'enchaînait parfaitement!

Et un autre rapprochement se fit presque immédiatement dans son esprit. Rudolphe Bushell n'avait-il pas affirmé que tant M. Sherriman, que M. Olwyn, avaient de bonnes raisons pour partager l'opinion de John Shylock? N'avait-il pas déclaré froidement qu'ils avaient des motifs de vouloir lui faire un mauvais parti? Que savait-il donc sur leur compte?

Pour la seconde fois, après avoir consulté son agenda de poche, il se fit mettre en communication avec le service anthropométrique.

— Allô! allô!... Excusez-moi... J'ai oublié de vous demander un autre renseignement... Voyez si vous avez également une fiche au No 31.132/121.11? Oui, j'attends à l'appareil.

Cette fois, la réponse le déçut. Il n'y avait rien au chiffre des empreintes digitales de M. Sherriman. Que cachait cet imbroglio? Un

homme pouvait l'aider à démêler cet écheveau embrouillé où, à mesure qu'une éclaircie se produisait, immédiatement un autre mystère surgissait: Rudolphe Bushell. Mais prendre un main plaisir à ne dévoiler ce qu'il savait qu'au compte-gouttes. Et puis, toujours, cette autre question qui ne cessait de le tracasser restait sans réponse: pourquoi l'escroc s'évertuait-il malgré tout à l'aider?

Cela non plus, Nell Gwinns ne pouvait le comprendre.

Dans quelques jours... dans quelques semaines au plus tard, il verrait clair dans cette obscurité. Du moins, c'était ce qu'avait affirmé Rudolphe Bushell. Mais voilà, une attente aussi prolongée était un luxe que ne pouvait pas se permettre un inspecteur principal du Yard!

XXVI

M. Löwe n'abandonne pas la partie!

M. Löwe, après l'embarquée provoquée par l'un de ses pneus, n'avait pas perdu le nord. Il avait continué de tirer sur ceux qui tentaient par tous les moyens de lui échapper. Il avait perçu le cri du major, il avait vaguement vu les autres entrainer le blessé vers la sortie, puis se volatiliser dans la nuit. Pour le moment, il n'avait que deux choses à faire: attendre le jour avant de se mettre à leur recherche et faire venir d'urgence des renforts.

Il abandonna donc sa voiture sur la pelouse et gagna à grandes enjambées l'entrée du château.

Les coups de feu avaient réveillé le comparse qui dormait dans l'aile gauche. Les deux hommes se trouvèrent nez à nez dans le hall d'entrée.

— Qu'est-ce qui se passe, chef? demanda Wilhelm, car c'était lui le dormeur.

— C'est plutôt moi qui devrais vous poser cette question! répliqua M. Löwe d'un ton roque.

— Mais il ne s'est rien passé, chef! — Ah! vous appelez ça rien, vous... On a enlevé le major!

— Pas possible!

— Puisque je viens de le voir!... Où est André?

— C'était mon tour de repos, expliqua Wilhelm... C'est en entendant la fusillade, dans le parc, que je suis descendu. Je ne sais pas où il est.

rendit sa liberté de mouvements. — Où est André? demanda le chef, suivant le fil de son idée.

— André? Il est là-haut... mort!

— Quoi? Mort?

— Oui, chef. Un prunEAU au centre du front et hop! c'était fini.

— Racontez-moi ce qui s'est passé. O'Connell rapporta alors la scène qui s'était déroulée peu de temps auparavant. Il eut naturellement soin d'atténuer ses responsabilités et ne se gêna pas du tout, par contre, de charger tant et plus son camarade, désormais incapable de se défendre.

Le récit terminé, M. Löwe entra dans ses complaisances à l'égard. André était là, en effet, avec une balle entre les deux yeux.

Pendant quelques minutes, M. Löwe parcourut la chambre à pas lents, le menton dans la main, réfléchissant à ce qu'il venait d'apprendre. Enfin, il s'arrêta.

— Wilhelm! dit-il, vous allez partir à Cleaves tout de suite. En vous dépêchant, vous avez des chances d'enlever pouvoir mettre la main sur Hartmann et Grischel. Vous les ramènez ici. Le major est blessé, tué peut-être; d'ici à l'aube, les autres ne pourront courir loin. Nous allons organiser une battue en règle. Quant à vous, O'Connell, vous m'aidez à détruire toutes les pièces compromettantes qui traînent ici. Il nous faudra abandonner le château dans le courant de la journée de demain. Ça brûle, pour nous, ici!

(A suivre)

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
MONT-FLEURI
Max Hofmann
 RUE FLEURY 20 - Tél. 5 10 50

Baisse sensible sur le porc
 rôti de bœuf extra-tendre et succulent, lardé ou non.
 Gros veau et tous nos articles avantageux à la pièce.
 VOYEZ NOTRE VITRINE

Avoir sa maison à soi c'est le désir de chacun

Activia CONSTRUCTIONS A FORFAIT
 offre villa de Fr. 39.000.—
 quatre chambres, cuisine, bains, W.-C., buanderie, service d'eau chaude, chauffage.

DECIDEZ-VOUS avant le 15 avril courant afin de pouvoir bénéficier du rabais, vu le nombre déjà commandé dans toutes régions.

RENSEIGNEMENTS ET CATALOGUE
 BUREAUX : Neuchâtel, Clos-Brochet 2 Tél. (038) 5 51 66
 Le Locle, Evens 30 Tél. (039) 3 19 07
 Le Chaux-de-Fonds, Balance 15 Tél. (039) 2 43 58

LUGANO

OUVERTURE DE LA
 PINACOTHEQUE „VILLA FAVORITA“

18 mars 1949
 Une des plus belles collections privées d'Europe. Oeuvres des écoles italiennes, flamandes, hollandaises, françaises et allemandes du moyen-âge au 19^{me} siècle.

L'exposition est ouverte :
 vendredi et samedi de 10 à 12 et 14 à 16 heures
 dimanche de 14 à 17 heures



BOUCHERIE-CHARCUTERIE
J.-M. Vuithier
 Bassin 2 Tél. 5 10 68

BŒUF - VEAU - PORC
 de première qualité

Goûtez notre charcuterie fine, foie gras à tartiner, Mettwurst, cervelas, wienerlis et nos véritables saucissons neuchâtelais.

Leçons de guitare

sont données par guitariste renommé (par radio et disques). S'adresser au magasin de musique Au Ménéstrel, Neuchâtel.

VOITURES à louer

Tél. 5 35 27

A. BIANCHI

Maison fondée en 1900

Gypserie - Peinture
 Papiers peints - Rénovations
 Transformations - Façades

Atelier : RUE DU CHATEAU
 Bureau : POMMIER 5. tél. 5 15 79
 NEUCHÂTEL



Mesdames !

Vos teintures et décorations chez le spécialiste.

SALON de COIFFURE
GŒBEL
 TRESOR 1

Un bon café se boit à

BEAU-RIVAGE

A vendre à prix avantageux
 CANARIS JAUNES
 POSTE DE RADIO
 MACHINE A COUDRE (mains)
 DIVAN (une place)
 POTAGER A BOIS (deux trous)
 POTAGER A GAZ émail (trois feux)
 TABLE POUR RECHAUD A GAZ
 BAIGNOIRE en zinc
 S'adresser : Ecluse 44, 3^{me} étage, de 12 h. à 13 heures et dès 20 heures.

LAVAGE D'AUTOS SUR ÉLÉVATEUR
 dans local chauffé permet-tant de laver aussi bien le dessous que le dessus. Pompe à haute pression, six fois plus forte qu'un jet ordinaire
 personnel expérimenté

Service
 GRAND GARAGE DU PRÉBARREAU
 J.-L. Segessemann NEUCHÂTEL, Tél. 5 26 38

Comestibles
P. Studer & A. Grosjean
 succ. de J. Widmer
 Epancheurs 6 - Tél. 5 24 15
 NEUCHÂTEL

Poissons du lac - Poissons de mer soles, cabillauds, dorsch
Grand arrivage de merlans
 à Fr. 3.50 le kg.
 Poissons salés et fumés
 Escargots au beurre frais
 Salami - Salametti - Mortadelle
 Toujours un grand choix en vins fins et liqueurs

La boulangerie-pâtisserie tea-room
F. LEHMANN
 Rue de la Treille 2 - Tél. 5 21 48

Ouvert le dimanche JUSQU'À NOUVEL AVIS

Se recommande toujours pour son grand choix de gâteaux fins et desserts variés.
 LORSQUE LA MÉNAGÈRE EST PRESSÉE, POUR UN REPAS, UNE AUBAINE :
Notre fameux gâteau au beurre

Pour la taille et le traitement de vos arbres, pour la création ou l'entretien de vos jardins,
 POUR TOUS RENSEIGNEMENTS OU DEVIS
 ADRESSEZ-VOUS A
Glaude BOTTERON, horticulteur
 Poudrières 45 - NEUCHÂTEL - Tél. 5 28 24

PRÊTS
 de 500 à 1500 fr. à fonctionnaires, employés, ouvriers, commerçants, agriculteurs et à toute personne solvable. Conditions intéressantes. Frais remboursés mensuellement. Bague sûreté et contrôle. Consultation sans engagement ni frais. Discretion absolue et rapidité. Timbre-épargne. Références dans toutes régions.
 Banque Göttsy & Cie
 Rue de la Place 4, Le Locle

Manteau astrakan
 noir, est à vendre, taille 44, prix Fr. 1100.—. Demander l'adresse du No 825 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
pousse-pousse
 d'occasion, en bon état. S'adresser : Glidrey, Trésor 5.

Un succulent Rôti de porc
 depuis Fr. 3.30 le demi-kilo
A. VOUGA
 Charcuterie de campagne
 HALLE AUX VIANDES

Chambres à coucher
 A un et deux lits, armoires, dressoirs, bar, tables, commodes, pharmacies, divans, berceaux, duvets, chaises, disques, complets, habits de dames, souliers, Marcelle Remy, passage du Neubourg, sous la voûte, tél. 5 12 43.

A vendre un beau **veau mâle**
 chez Adrien Dessalles, à Saules (Val-de-Ruz).

RADIOS-LOCATIONS
 Conditions intéressantes
HUG & CO MUSIQUE NEUCHÂTEL

AULA DE L'UNIVERSITÉ
Deux conférences publiques
 organisées par la Société neuchâtelaise de pharmacie sous les auspices de la Faculté des sciences
DIMANCHE 20 MARS à 10 h. 30 DU MATIN
La radiesthésie est-elle une science ?
 par M. A. JAQUEROD
 Professeur honoraire de la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel
 Directeur du Laboratoire suisse des recherches horlogères
Qu'est-ce que la douleur physique ?
 par M. A. BAUDOIN
 Doyen honoraire de la Faculté de médecine de Paris
 Secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine de Paris
 ENTRÉE LIBRE

Un week-end à Berne ?
 Et si vous allez
KURSAAL
 au
 Thé-concerts et le soir dès 20 h. 30
 DANCING - JEU DE BOULE - BAR

ÉPINGLES
 acier supérieur, tête de verre, sur carte
 EPINGLES EN ACIER en boîtes
 50 gr. 100 gr. 250 gr.
 -95 1.45 3.50
 EPINGLES DE SURETÉ, qualité anglaise, carte à 1 douzaine . . . -20
 EPINGLES DE SURETÉ en forme pour layette la carte à 1 douzaine -80

AIGUILLES
 à coudre, qualité anglaise, tous numéros
 -40 -35 -30
 à laine, avec ou sans pointe, le paquet -65

PRESSIONS
 « Koh-i-noor », blanc ou noir, la douzaine -45 les 3 douzaines 1.25

FERMETURES
 « ECLAIR », toutes teintes longueur 18 à 22 cm. 25 cm. 28 cm.
 -50 -60 -70
 « RIRI », choix immense
 10 à 14 16 18 20 22
 1.10 1.20 1.30 1.35 1.50

CISEAUX
 pour couturières, acier supérieur nickelé, longueur 14 cm. . . . 2.75

ÉLASTIQUES
 à coulisse, le mètre . . . -15
 à boutonnère, le mètre . . . -30
 sur cartes
 1 1/2 m. à coulisse . . . -35
 1 1/2 m. « Zig-Zag » . . . -65
 1 1/2 m. « Nylon » . . . -85
 3 m. « Zig-Zag » . . . 1.20

ÉPAULETTES
 en ouate, formes nouvelles
 1.10 1.— -80 -40

EXTRA-FORT
 en coton mercerisé, rouleau de 5 mètres, très bel assortiment le rouleau -65

OUATES
 en feuilles 60 x 90 cm. blanche écri
 -95 1.50 -70 -55
Coton hydrophile
 « Zig-Zag », garanti pur
 50 gr. 100 250 grammes
 -70 1.25 2.80 le paquet

JARRETTES
 pour dames, tous genres
 la paire 1.45 1.25 -95 -70
SOUS-BRAS
 DOUBLES
 « Glory », la marque en vogue
 1.60 1.45 1.35 1.25 -95

FILS A COUDRE
 pour la main
 « Albion » . . . la bobine -25
 « Dorcas » . . . la bobine -35
 « Ufag » . . . la bobine -35
 pour la machine
 « La Chaîne » . 500 yards -80
 « Cal's » 500 yards -80
 « Helvetia » . . . 500 yards -85
 « Brook's » 500 yards :
 8 au 24 1.45 30 au 70 -90
 « Câblé » illustré 500 yards pour machines « Elna » 1.05

pour la main et la machine
 « Sylko » 100 yards, blanc, noir et coloris mode -40
 « Sylko » grand bobin 28 gr. blanc, noir et coloris courants 1.40
 « D.M.C. » mercerisé bobines de 200 yards -78
 « Helvetia » fil mercerisé bobin de 250 yards -50

SOIES à COUDRE
 bobins de 50 mètres, tous coloris, blanc et noir -25
Gordonnet soie 8 m. toutes teintes . . -20
 « Le Châlet » pure soie pour la machine, 200 m. . . . -90
 sur bobine, 187 yards 1.—

FAUFIL
 qualité extra
 écri 25 50 100 gr.
 -25 -65 1.60
 blanchi -35 -90 1.85
 en couleur, jaune, ciel, ou rose
 bobins de 25 gr. -45

Cotons à repriser
 Toutes marques, en pelotes, grand assortiment,
 la pelote -34 -25 -20 -18
 en paquet cellophane
 6 pelotes pour lingerie . . . -45
 3 pelotes pour bas -50
 5 pelotes pour bas -75

Carte soie nylon
 teintes mode pour bas, la carte de 30 m. -30

MERCERIE

MÉNAGÈRES COUTURIÈRES TAILLEURS

Toutes les fournitures aux prix les plus avantageux

AUX ARMOURINS NEUCHÂTEL

BOUTONS
 de nacre pour lingerie
 16 18 20 22 24 26
 Dz. -50 -60 -70 -90 1.15 1.35
 en plastic, lavable et cuisable -60
 grandeur 30, la douzaine . . .

DIVERS
Jaconas pour lingerie, depuis -65 les 5 m. Nos 8 20
Lacet DMC grand teint -15 -25 le m.
Chevillière méche, écri, le mètre -20
Attaches pour tabliers jardiniers en bleu, marine ou vert, 5 m. tubulaire, blanc, le mètre -95
Chevillière le mètre -25
Talonniers en noir, gris, brun, le mètre -30
Centimètre « Aux Armourins » -55



NOTRE ASSORTIMENT

Les dernières nouveautés en

COSTUMES - MANTEAUX - ROBES

pour la nouvelle saison est au complet

NOS SUPERBES

COSTUMES TAILLEUR en pure laine, uni et fantaisie
de **79.- à 198.-**

Nos splendides **MANTEAUX**, façons vague ou **REDINGOTE**
coupés dans des tissus pure laine, uni ou fantaisie

de **79.- à 189.-**

Nos ravissantes **BLOUSES**, modèles inédits
de **9.80 à 39.-**

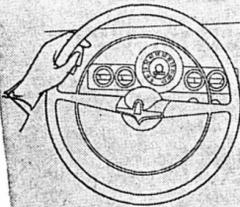
Nos jolies **JUPES** en pure laine, uni, écossais ou damier
de **18.50 à 49.-**

Nos jolies **ROBES** en nouveaux tissus unis et fantaisie
façons très élégantes
de **59.- à 129.-**

UNE VISITE A NOS IMPOSANTS RAYONS S'IMPOSE

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

Ambition légitime



La nouvelle Mercury est le résultat d'une refonte complète, par des forces jeunes mises au service d'une technique d'avant-garde. Ses éléments constructifs, d'une conception éminemment progressiste, forment un ensemble harmonieux qui répondra à toutes vos exigences. Dans sa catégorie de prix, elle concrétise ce qui peut éveiller le plus vif intérêt des connaisseurs. Mais les mots, pour la décrire, pourraient sembler vides de sens; nous vous invitons donc à examiner cette voiture d'un œil critique. Soumettez-en l'intérieur comme l'extérieur à l'examen le plus sévère et surtout: faites-en vous-même un essai sur route! Vous comprendrez alors pourquoi celui qui la conduit régulièrement l'apprécie chaque jour davantage et la préfère de loin à toute autre!



MERCURY

Les distributeurs Mercury de la Ford Motor Company (Belgium) S.A. se feront un plaisir de vous fournir tous renseignements complémentaires

- | | | | |
|---|--|--|---|
| Bienna
La Chaux-de-Fonds
Fribourg
Genève | Grand Garage du Jura S.A.
Garage des Trois Rois S.A.
A. Maradan, Garage Miséricorde
Autohall Servette S.A., rue d'Italie 6
Autohall Métropole S.A. | Lausanne
Montreux
Neuchâtel
Payerne
Porrentruy
Sion | Garage du Clozet S.A.
L. Meitroux & Fils
Grand Garage Robert
Arnold Ischi, Garage de la Promenade
Lucien Vaillet
Kaspar Frères |
|---|--|--|---|

Délégué: O. Gehriger, Zurich

PACHÉ
Francis
Tél. 5 17 28
Saint-Maurice 4
BOUCHERIE
CHARCUTERIE

La qualité
Bien servi
Aux prix
du jour
SPECIALITES:
Mouton
Agneau
Saucisses
du Jura
Charcuterie
fine
Pâtés froids

Vélo-moteur
« Peugeot », 100 cm³,
état mécanique parfait,
pneus neufs, Fr. 625.-,
Côte 53, Neuchâtel.

GREY-POUPON DIJON
la reine des moutardes
depuis 1777 dans tous les bons magasins
Gros: FREGIM S.A., Corcelles (Neuchâtel)

Droit comme un i
vous vous tiendrez avec
nos petits redresseurs for-
mant la position sans gê-
ner. **BAS PRIX** depuis
15 fr 50 suivant âge. —
Envoie à choix, R. MI-
CHEL, articles sanitaires,
Mercurie 3, LAUSANNE.

A VENDRE
moto « B.S.A. »
250 TT, année 1948,
état de neuf.
Au magasin
M. Bornand
POTEAUX 4

Légumes
« Frisco »
conservés par
un froid polaire —
pois en boîtes de
600 gr.
= aux boîtes 1/1 —
de préparation
ordinaire
très fins Fr. 2.87 —
fins Fr. 2.40 —
moyens Fr. 1.85 —
haricots fins
en 500 gr. Fr. 2.36
haricots beurre verts
haricots beurre jaunes
choux-fleurs
à Fr. —95 la boîte de
450 gr.
carottes, etc.

PLASTIC
Une
classe
à part
Plus
seyant
plus
élégant

grâce à l'ajustage plastique du tissu et de l'entoilage
Pas plus chers que des tailleurs ordinaires

Dans les dernières nouveautés
de la saison

Zimmermann S.A. Vêtements Moine Peseux

Les chambres défrâchées
réclament un bon
coup de pinceau
Demandez la peinture américaine
KEM-TONE
pour les papiers peints
et tous travaux d'intérieur
M. THOMET
représentant exclusif
ECLUSE 15 NEUCHÂTEL

Machines à coudre

Nous cédon la vente — à leur propre
compte — de nos machines de réputation
mondiales, introduites depuis des dizai-
nes d'années

- Machines - Zig-Zag (quatre modèles)
- Machines - ménages
- Machines pour tailleurs,
selliers et cordonniers

à marchands de machines à coudre ou
de bicyclettes ou à quincailleries. Les
intéressés sont priés d'écrire sous
H 9219 Y à Publicitas, Berne.

PRESSANT NOUS CHERCHONS

Fr. 3000.-

pour extension d'une entreprise horticole de
bon rapport, bonnes garanties, intérêts à con-
venir. Adresser offres écrites à Z. V. 817 au
bureau de la Feuille d'avis.

La quinzaine du porc

de la **BOUCHERIE-CHARCUTERIE**

LEUENBERGER

bat son plein... grâce à la
bonne qualité et à ses prix

Malgré nos fortes demandes de porc,
choix et qualité imbattables de

BŒUF - VEAU - AGNEAU

Ménagères, profitez des avantages que
nous vous offrons.

Tél. 5 21 20

Clausen-Meubles S.A.
Avenue Ruchonnet 6-10, Lausanne
... vous présente dans ses expositions
un choix varié de
46 MODELES DE
CHAMBRES A COUCHER
Ne désirez-vous pas les voir? Alors,
venez visiter nos grands magasins ou
demandez notre catalogue illustré

A DETACHER
Veuillez m'envoyer, sans engagement, votre catalogue pour chambres
à coucher, salles à manger, studios*

Nom, prénom: _____

Rue, lieu: _____

* Souligner le genre de mobilier désiré.



**Malgré le froid
La mode est au bas fin!**

**Nylon, pure soie, mixte
ou soie rayonne**

Nylon suisse depuis **6.-**
Soie rayonne depuis **3.50**

CHOIX ET QUALITÉ
DANS TOUS LES PRIX!

Suzette-Prêtre
NEUCHÂTEL

Pour construire à meilleur compte sans subvention, demandez le nouveau modèle de la

On offre à vendre à des conditions avantageuses un

pupitre américain
grand modèle, ainsi que

**banques
et vitrines**
de magasin vitrées et avec tiroirs. S'adresser: Cas-sardes 4, Neuchâtel.

Plaisir d'écrire...

HERMES
baby

Solide - Légère
pour les affaires
ou pour les études

Un cadeau très utile

Fr. 195.- + 100

A. BOSS, Neuchâtel
Faubourg du Lac 11

A vendre

vélo d'homme

état de neuf, complètement équipé, avec trois vitesses. Prix 220 fr. - S'adresser à R. Vuitel, tél. 6 34 67.

FORD V 8
11 CV., 1938, américaine, 1100 cc, 1100 cc, type «lux», intérieur peluche, tout d'origine, comme neuve, occasion exceptionnelle

Fr. 4200.-
Tél. (021) 5 31 17

A VENDRE
un feuillet, deux chevales, une planche à dessin, deux T, dont un mobile, un fauteuil de bureau, une table de salon, un autocycleur «Le Réve», une sorbete-re, une balance à plateau avec 10 kg. de poids, une pharmacie de ménage, un manteau d'hiver pour homme, deux habillements complets, un pantalon de cérémonie neuf, un veston sport (grande taille mince). Souffler d'enfants. Demander l'adresse du No 828 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

POUSSETTE
belge, bon état, prix modéré. S'adresser: Seyon No 38, 3me.

**Belle maclature
à vendre**
au bureau du journal

Renouvellement des abonnements

à la Feuille d'avis de Neuchâtel
pour le deuxième trimestre de 1949

Nos lecteurs reçoivent ces jours, encartés dans leur journal, un bulletin de versement au moyen duquel ils peuvent, sans frais, payer le montant de leur abonnement pour le deuxième trimestre de 1949.

Prix de l'abonnement

jusqu'à fin juin 1949 Fr. 6.70
» » septembre 1949 Fr. 13.20
» » décembre 1949 Fr. 19.90

Les personnes qui ont payé leur abonnement pour six, neuf ou douze mois n'ont pas à tenir compte du présent avis, ni du bulletin de versement qu'elles reçoivent actuellement.

ADMINISTRATION DE LA
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Grande vente de meubles d'occasion

au Faubourg de l'Hôpital 11

- | | |
|--|---|
| 3 tables à allonges à 120.- 100.- et 85.- | 1 bibliothèque Henri II, modèle spécial 450.- |
| 6 chaises Henri II . . . 120.- | 1 buffet de service . . . 220.- |
| 4 chaises modernes, en chêne 100.- | 3 lits d'enfant, avec matelas, à 1 bureau américain . . . 280.- |
| 1 commode-bureau à pente 85.- | 1 lit d'enfant, sur roulettes et à rideaux . . . 110.- |
| 1 petit buffet à linge . . . 95.- | 1 armoire trois portes . . . 350.- |
| 1 bibliothèque vitrée, noyer, deux portes . . . 220.- | 15 lits à une et deux places, depuis 1 buffet pour lingerie, en noyer, 120.- |
| 6 chaises modernes pour salles à manger . . . 96.- | 2 lits jumeaux complets, très bonne literie, pour . . . 750.- |
| 1 petit buffet à linge . . . 95.- | 1 potager gaz et bols combiné, émail blanc . . . 230.- |
| 1 bibliothèque vitrée, noyer, deux portes . . . 220.- | 1 chambre à coucher à un grand lit de milieu, complète 750.- |
| 15 lavabos-commodes, avec et sans glace, depuis . . . 15.- | 1 chambre à coucher avec armoire à trois portes et deux lits complets . . . 1550.- |
| 1 table à allonges moderne 110.- | 1 chambre à coucher, très moderne, portes galbées, complète, très bonne literie . . . 2300.- |
| 6 tables de chambres, bois dur, modernes, pratiques pour chambres d'étudiants ou d'enfants, depuis . . . 45.- | 1 bureau ministre, moderne 218.- |
| 1 grand lot de chaises, depuis 5.- | 3 tableaux modernes à 45.- et 35.- |
| 1 armoire à glace, deux portes (glace à chaque porte) 200.- | 1 grand lit de milieu complet, très belle literie . . . 650.- |
| 4 buffets de service à 300.- 170.- 150.- et 55.- | 1 chambre à coucher complète, à deux lits . . . 1400.- |
| 1 petite armoire, noyer . . . 150.- | 1 chambre à coucher, noyer, à grand lit de milieu . . . 1200.- |
| 1 armoire à glace, en chêne, une porte . . . 160.- | 1 meuble combiné, moderne, avec secrétaire . . . 495.- |
| 2 buffets de cuisine, à 120.- et 100.- | 1 table de salon ronde . . . 80.- |
| 1 commode, noyer . . . 100.- | 1 luminaire métal, éclairage indirect, modèle spécial . . . 200.- |
| 1 chaise-longue . . . 60.- | 1 chambre à coucher, en noyer, à deux lits, très jolie . . . 1350.- |
| 1 lot de tables de nuit, depuis 10.- | 6 banquettes rembourrées à 10.- |
| 1 armoire Louis XV, deux portes, blanche . . . 100.- | 2 lampes murales à ciseaux, pour bureau à . . . 140.- |
| 1 divan ture, avec matelas 160.- | 1 meuble combiné, moderne, avec secrétaire . . . 495.- |
| 1 divan moquette . . . 130.- | 1 table de salon ronde . . . 80.- |
| 1 bureau neuchâtelois . . . 200.- | 1 luminaire métal, éclairage indirect, modèle spécial . . . 200.- |
| 1 étagère à livres . . . 60.- | 1 commode bois dur, moderne, 150.- |
| 2 étagères à livres, à suspendre au-dessus de divans, à 50.- | 1 chambre à coucher, modèle 1948, se composant de: une grande armoire à trois portes, une toilette à décrochement, deux lits avec literie complète, table de nuit attenantes aux lits, le tout sur socle et ton clair, cédée à . . . 2800.- |
| 1 machine à coudre pour tailleurs ou tapissiers . . . 120.- | 1 coffre-fort, de forme moderne, hauteur 150 cm., largeur et profondeur 75 cm. . . 1000.- |
| 2 créances à . . . 40.- et 30.- | 7 bureaux de dames, depuis 35.- |
| 4 machines à coudre à 170.- | 4 tables de machines à écrire, à 100.- 90.- 80.- et 45.- |
| 1 grande étagère à livres . . . 50.- | 1 canapé moderne . . . 280.- |
| 1 table de malades, réglable 70.- | 1 étagère à cactus . . . 22.- |
| 1 canapé et deux fauteuils 100.- | 1 commode . . . 145.- |
| 2 grandes chaises rembourrées . . . 50.- | 1 table de salon, spéciale . . . 80.- |
| 1 salon, 7 pièces . . . 120.- | 2 fauteuils modernes . . . 160.- |
| 1 secrétaire ancien, petit modèle, 350.- | 1 chambre à coucher avec grand lit de milieu, complète, jolie, 950.- |
| 1 armoire à deux portes, bois dur, 280.- | 1 divan-lit avec matelas pliable, 220.- |
| 1 armoire deux portes, sapin 140.- | 1 fauteuil Morris, à dossier réglable . . . 100.- |
| 1 chambre à coucher, noyer, moderne, complète . . . 2200.- | 1 dos de divan, avec coffre à literie . . . 135.- |
| 1 armoire à trois portes, bois dur, 280.- | 1 divan-lit, très belle moquette, 250.- |
| 1 studio quatre pièces, moderne, 550.- | 6 horloges, depuis . . . 5.- |
| 1 horloge de parquet . . . 250.- | 4 glaces, à 75.- 35.- 25.- et 20.- |
| 1 armoire deux portes, démontable, moderne . . . 260.- | 4 chaises de jardins pliables, de forme moderne, pour 100.- |
| 1 table à allonges, chêne . . . 120.- | 1 table de salon, ronde . . . 40.- |
| 1 belle table de chambre, bois dur, 95.- | 1 bande d'angle avec coussins 135.- |
| 2 chaises modernes, pour . . . 40.- | 1 divan-lit avec coussins au dossier . . . 220.- |
| 4 chaises pour . . . 110.- | 1 billard de table, avec boules et cannes . . . 50.- |
| 1 buffet de service moderne, portes galbées . . . 380.- | 1 divan moquette . . . 120.- |
| 1 armoire à deux portes, démontable, de forme moderne 280.- | 4 fauteuils en chêne, pour terrasse ou véranda, pour . . . 80.- |
| 1 armoire à trois portes, très moderne . . . 860.- | 1 poussette . . . 65.- |
| 2 chaises rembourrées . . . 60.- | 1 poussette-pousse . . . 80.- |
| 1 bureau ministre, montants chromés . . . 260.- | |
| 1 grand meuble combiné, bibliothèque, noyer, ultra-moderne, 700.- | |
| 1 bureau ministre, moderne 280.- | |
| 1 grand studio, dernier chic, se composant de: un divan-lit avec entourage, deux fauteuils, côtés garnis, bras larges, ve-lours, vert . . . 1700.- | |
| 1 lampe rustique . . . 25.- | |
| 1 buffet de service moderne, des-sus vitrine . . . 325.- | |
| 1 grand buffet de service, en chê-ne . . . 450.- | |
| 1 crédençe, dessus marbre, magnifiquement . . . 360.- | |

En plus de cela un grand choix de vaisselle, bibelots, antiquités, tableaux.

Visitez le plus grand magasin
de meubles d'occasion du canton

ou vous trouverez tout ce dont vous avez besoin pour meubler votre appartement. Très belle occasion pour fiancés de se meubler à bon compte.

GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENTS
ACHATS, VENTES, ÉCHANGES,

Aux Occasions Meyer

Faubourg de l'Hôpital 11 NEUCHÂTEL Tél. 5 23 75

ENCORE
meilleur marché

Oeufs frais du pays

la douzaine 2.75

Taul Troehler
BELLEVAUX 5

Démonstration
de la
machine à laver
« **HOOVER** »
chaque vendredi
de 15 à 17 heures



Bailloz &

**BOUCHERIE
BERGER-HACHEN**
Saucisse
au cumin
Fr. 0.50 la paire
Gnagis cuits
Fr. 1.50 le 1/2 kg.

Confirmation

Chacun désire un élégant costume croisé, dans un tissu de choix.

Nous vous recommandons notre costume deux pièces en peigné pure laine, uni ou à rayures,

depuis Fr. 145.-



PKZ
Neuchâtel, rue du Seyon 2

UN EXPOSÉ DE M. MAX PETITPIERRE

Les travaux de la prochaine conférence diplomatique de Genève

Notre correspondant de Berne nous écrit:

Le 21 avril, s'ouvrira, à Genève, une importante conférence diplomatique convoquée par le Conseil fédéral.

Près de 40 pays, sur les 69 invités, ont répondu déjà et l'on sait que plusieurs autres vont le faire incessamment. On n'a jusqu'à présent enregistré à Berne que trois refus: ceux de l'Islande, de l'Irak et de Ceylan.

Que viendront faire, dans notre centre de réunions internationales les délégués des gouvernements? Reviser les conventions de Genève pour la protection des blessés et des prisonniers de guerre, élaborer une nouvelle convention pour la protection des civils en temps de guerre. Au lendemain d'un conflit qu'on espérait devoir être suivi d'une longue période de paix, il peut paraître inopportuniste de vouloir parfaire le droit de la guerre. Hélas, les expériences récentes ont montré qu'il faut songer assez tôt à des «accidents» possibles et, sous le signe de la Croix-Rouge, tenter d'établir des règles destinées à alléger quelque peu le sort des victimes d'un éventuel conflit armé.

Les travaux ont été préparés par le Comité international de la Croix-Rouge qui, secondé par la ligue des Croix-Rouges nationales et des associations d'anciens combattants ou d'anciens prisonniers de guerre, a pu présenter des projets à la 17me conférence internationale de la Croix-Rouge, dont les débats ont eu lieu à Stockholm en août 1948.

Toutefois, à Genève, la Croix-Rouge sera absente officiellement. Tout se passera entre délégués de gouvernements et si les textes de Stockholm serviront de base aux discussions, chaque délégation est libre de présenter des propositions nouvelles.

On s'efforcera d'obtenir que les traités humanitaires s'appliquent non seulement lorsqu'une guerre a éclaté selon les formes, c'est-à-dire après déclaration dûment notifiée, mais dès que se produit une intervention armée.

On le voit, les obstacles et les causes de divergences ne manqueront pas aux délégués des divers pays qui se mettront au travail dans cinq semaines. Pour leur part, les représentants de la Suisse, que le Conseil fédéral désignera sans doute la semaine prochaine, s'efforceront d'assurer le succès des délibérations.

Car, comme le déclarait M. Max Petitpierre, aux journalistes qu'il avait convoqués pour le renseigner sur les préparatifs faits par son département et sur le programme des travaux, «c'est un impérieux devoir pour la Suisse, garante des Conventions de Genève, pays neutre, protectrice d'intérêts étrangers, de mettre tout en œuvre pour protéger les victimes de la guerre».

G. P.

L'activité du Tribunal fédéral en 1948

LAUSANNE, 17. — Le rapport du Tribunal fédéral suisse sur sa gestion pendant l'année 1948 dit que le nombre total des affaires est tombé de 2270 en 1947 à 2258 en 1948, soit une diminution de 12 causes. La régression du nombre des affaires concerne essentiellement les litiges de droit public et les recours en matière de poursuites.

Le nombre des affaires terminées a diminué de 85; en conséquence, le nombre des affaires reportées à l'année suivante est en augmentation (448 contre 404). Huit cent onze demandes ont été déposées en même temps, le 31 décembre 1947, auprès de la Chambre instituée pour juger les actions en revendication de biens enlevés dans les territoires occupés pendant la guerre.

Sur les 833 causes pendantes au début de 1948, 156 ont été terminées au cours de l'année, soit 119 par désistement, 24 par passé-expédient, 7 par admissions, 3 par rejet préjudiciel et une par transaction. Les affaires contre les extrémistes de droite soumises au Tribunal fédéral ont toutes été liquidées.

Le Tribunal fédéral n'emploie que deux personnes de plus qu'en 1938.

Au Tribunal fédéral des assurances

LUCERNE, 17. — L'année 1948 a été caractérisée par le début de son activité en tant que Cour d'appel dans les contestations en matière d'assurance vieillesse. Pour tenir compte de la grande portée que revêt dans ce domaine la jurisprudence de dernière instance, toutes les causes en matière d'A.V.S. ont été attribuées à la Cour plénière dans sa composition ordinaire. Le premier appel interjeté auprès de ce tribunal a été enregistré à fin mars. Les cas suivants arrivèrent d'abord d'une manière espacée: dès septembre cependant, ils affluèrent à un rythme moyen de 45 causes par mois.

Pour l'assurance militaire, le nombre des procès introduits s'est élevé à 421, dont 166 recours contre des décisions de l'assurance militaire, 243 contre des décisions de la commission des pensions, 10 demandes en révision et 2 en interprétation. Deux cent vingt-deux affaires ont été reportées de l'année précédente. Sur les 456 affaires liquidées, 204 l'ont été durant le premier trimestre, 132 pendant le second, 192 dans les six mois, 84 au cours du second semestre de l'inspérance. Les 36 affaires restantes nécessiteront un laps de temps plus long.

Réorganisation complète du gouvernement soviétique

LONDRES, 17 (Reuter). — Radio-Moscou a annoncé mardi la réorganisation du conseil des ministres, en particulier la fusion de certains ministères et la création de nouveaux portefeuilles. Il précise que ces mesures ont été décidées par le Soviet suprême, à la session duquel plus de mille délégués ont participé, session close dans la nuit de lundi à mardi.

Les ministères des fournitures et des réserves de matériaux ont été fusionnés en un ministère «de la production et des réserves de matériaux».

Les ministères des forêts, de la cellulose et de l'industrie du papier sont réunis en un ministère de la pêche. Les ministères des mines de l'ouest, de l'est et des combustibles sont réunies en un ministère «de la production charbonnière». Les ministères de l'alimentation et des denrées de luxe se confondront en un ministère du ravitaillement. Les ministères des industries de la construction, des four-

nitures navales et militaires et l'organisation des constructions mécaniques sont réunies en un ministère des industries de la construction et des machines.

Un nouveau ministère est créé, qui dirigera la production métallurgique, tandis que celui de l'industrie pharmaceutique disparaît.

Nominations et limogeages
PARIS, 17 (A.F.P.). — Dans le compte rendu détaillé de la dernière séance des deux chambres du Soviet suprême de l'U.R.S.S., la radio soviétique mentionne les décrets du présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S. qui ont été ratifiés par les deux assemblées.

Dans la liste des nouvelles nominations, on relève notamment celle de M. Vichinsky, mais non celle de M. Gromyko. De même, la radio soviétique mentionne la «libération» de ses fonctions de M. Voznessensky, mais non celle de M. Molotov du poste de ministre des affaires étrangères.

Avant de se séparer, les deux assemblées ont élu à l'unanimité MM. Kozlov et Gogua, vice-présidents du présidium du Soviet suprême, les deux titulaires précédents, MM. Nikovila et Souroua étant «libérés».

En outre, Papkov a été «libéré» de ses fonctions de membre du présidium et remplacé à l'unanimité par Andrianov.

Collège Pierre Viret
3, chemin des Cèdres Lausanne

MATURITÉ FÉDÉRALE
et tous autres examens pour l'Université
180 élèves en 20 classes
Paul Cardinaux, directeur Tél. 3 35 99

PALACE

VOICI : LE GROS SUCCÈS ACTUEL

DE GENÈVE - LAUSANNE - ZURICH - BALE

Une des plus brillantes réussites du CINÉMA FRANÇAIS
Un sujet pétillant servi par une interprétation exceptionnelle

DANIELLE DARRIEUX

CLAUDE DAUPHIN

FRANÇOIS PÉRIER



dans un film
tiré de la célèbre pièce
de

MARCEL ACHARD

Jean de la lune

Un film qui vous enthousiasmera !

Prenez vos places d'avance — Tél. 5 56 66

SAMEDI, JEUDI : MATINÉES A PRIX RÉDUITS
DIMANCHE : MATINÉE à 15 h.

EN 5 SAMEDI à 17 h. 30 90 minutes de fou rire avec l'inimitable
A 7 DIMANCHE à 15 h. JEAN TISSIER dans
« 25 ANS DE BONHEUR »

PRIX Fr. 1.70 et 2.20

CONFÉRENCE BELLES-LETTRES

MARDI 22 MARS 1949

A 20 h. 30 Salle de Conférences

JULES ROMAINS

parlera de

« Au carrefour de la littérature contemporaine »

Location AU MÊNESTREL et à l'entrée

Prix des places : Fr. 2.25, 3.30, 4.50. Réduction pour étudiants et apprentis



BRASSERIE DU CITY

Le grand succès de

Georges THEUS

et de ses solistes
continue

AUJOURD'HUI : SOIRÉE VIENNOISE

Eclairage de la salle aux chandelles

GALERIES LÉOPOLD-ROBERT

NEUCHÂTEL

EXPOSITION

Aimé Montandon

du 13 mars au 3 avril

TOUS LES JOURS, DE 10 A 12 HEURES
ET DE 14 A 18 HEURES

5 52 78 est toujours à
votre service pour
les réparations rapides et soignées
de vos meubles rembourrés et literie
Tapissier-décorateur **R. Perrotet**
PARCS 40

AIDE SUISSE A L'EUROPE

**VENTE D'INSIGNES en faveur
du Village d'enfants Pestalozzi**

Les enfants des écoles primaires de la
ville ont été chargés de cette vente qui se
fera aujourd'hui dès 16 heures et demain,
samedi 19 mars. Le public est prié de leur
réservé bon accueil.

DIRECTION DES ÉCOLES PRIMAIRES.

**La boucherie-charcuterie
DE GIBRALTAR**

J.-M. MATILE

est la boucherie de la ménagère qui
aime la marchandise de première
qualité aux prix les plus justes

Goûtez nos SAUCISSES AU FOIE
et nos SAUCISSONS pur porc
(un délice)

GRAISSE MÉLANGÉE extra
Fr. 1.75 la livre

Tél. 5 15 90

**Union commerciale
Neuchâtel**

**8^{me} concours de dactylographie avec
épreuve facultative de sténographie**

organisé par la Fédération des sociétés commerciales
de la Suisse romande

SAMEDI 19 MARS 1949

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
Beaux-Arts, à 14 h. 30

ouvert à tous les sténo-dactylographes

Finance d'inscription : Fr. 2.—

Les inscriptions seront prises samedi,
dès 14 heures

*Une pellicule isolante
de cire simplifiée
l'entretien des parquets*

L'emploi de produits d'entretien non-appropriés, qui nettoient bien le bois et le linoléum sans les nourrir suffisamment, est nuisible aux parquets. Ceux-ci s'usent et ne peuvent plus résister à la pénétration de la crasse et de l'humidité.

La fabrique des produits bien connus, MARGA, WOLY, CLU, WEGA, spécialisée depuis 90 ans dans la branche, vient enfin de trouver le produit idéal qui nettoie sans peine, recouvre les parquets d'une fine pellicule de cire empêchant la crasse de pénétrer.

Les ménagères sont enchantées de WEGA Liquid-Polish qui dégage une odeur rafraîchissante.

Pour parquets, linoléums et carrelages,

meubles et parois



WEGA
liquid polish

en estagnons de 1/2, 1 et 5 litres

Répartition facile grâce au goulot-gicleur.

Pour des meubles précieux ou des parquets peu fréquentés, on emploiera de préférence une encaustique solide telle :

WEGA wax Polish

très riche en cires dures qui donnent un éclat incomparable.

Fabricant : A. SUTTER, Münchwilen / Thurg.

DÉMÉNAGEUSE

se rendant à vide
de Neuchâtel
à Zurich
et Saint-Gall

disponible pour tout chargement, W. Born, Sömerlistrasse 11, Saint-Gall, tél. 2 57 25.



**PROMENADES
EXCURSIONS**

HÔTELS - RESTAURANTS - PENSIONS

AUTOCARS FISCHER FRÈRES

Marin - Neuchâtel

DIMANCHE 20 MARS 1949

GENÈVE

(Salon de l'automobile)

Départ : 8 h. place de la Poste
Prix : Fr. 14.50 par personne

Inscriptions :

BICKEL & C^{ie} papeterie, tél. 5 10 75, ou
FISCHER, Marin tél. 7 55 21

Autocars Fischer Frères
Marin - Neuchâtel



EXCURSIONS DE PAQUES

du 14 au 18 avril — cinq jours

**RIVIERA
ITALIENNE ET FRANÇAISE**
(Côte d'azur)

Prix : Fr. 240.— tout compris

du 15 au 17 avril — trois jours

ALSACE

avec

**MULHOUSE, STRASBOURG,
LES VOSGES**

Prix : Fr. 120.— tout compris

Renseignements et inscriptions :

Papeterie Bickel & C^{ie} Neuchâtel
Tél. 5 10 75
ou **Fischer Frères, Marin** Tél. 7 55 21



UN FILM QUE TOUS VOUS VERREZ OU REVERREZ
AVEC PLAISIR

Studio

Un véritable régal de chant, de musique et de grâce...

Le Chant du Printemps

Vous serez à nouveau conquis par

LA GRÂCE MÉLODIEUSE et émus par L'HISTOIRE D'AMOUR
DU COUPLE HARMONIEUX

JEANETTE MAC DONALD - NELSON EDDY

SAMEDI et DIMANCHE : MATINÉES à 14 h. 45

JEUDI : MATINÉE à 15 h.

SAMEDI et JEUDI : MATINÉES à prix réduits

Parlé français

Une copie toute neuve
de ce chef-d'œuvre immortel
au souvenir impérissable...

Téléphone 5 30 00 Toutes les places retenues et non retirées quinze minutes
avant le spectacle ne sont plus garanties

SAMEDI et DIMANCHE à 17 h. 30

MERCREDI à 15 h.

PROLONGATION

EN VERSION ORIGINALE, PARLÉ ALLEMAND, SANS SOUS-TITRES

DIE FLEDERMAUS

Ein neuer Wiener Farbfilm

(LA CHAUVE-SOURIS)

LA GRANDE OPÉRETTE VIENNOISE
EN COULEURS (AGFACOLOR)

du célèbre compositeur

JOHANN STRAUSS

LA VIE NATIONALE

L'ouverture à Genève du Salon de l'automobile

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La question de l'égalité de traitement des moyens de transport a été posée à nouveau en liaison avec la révision du régime financier de la Confédération, laquelle question occupe fortement, à l'heure qu'il est, le Conseil fédéral. Le Conseil national et le Conseil des Etats. Il s'agit en première ligne de montrer, par une disposition constitutionnelle, que toutes les autorités sont fermement décidées à améliorer juridiquement et financièrement le régime des conventions à alouer par la Confédération aux cantons pour leurs routes. On prévoit que ces subventions, qui se montent à quelque quinze millions de francs ces dernières années, seront portées à trois millions de plus. Elles seraient réparties comme suit : 30 % pour les frais généraux des cantons dans le domaine des routes, 20 % pour une aide supplémentaire aux cantons à faibles ressources financières, 25 % pour les routes alpines et 25 % également pour les routes privées.

Un autre projet de dispositions constitutionnelles, ni le plan financier ne prévoyant l'affectation de sommes en faveur d'autres domaines des communications, mais cela ne signifie aucunement que la Confédération se désintéresse du sort des chemins de fer, des transports par eau ou par voie aérienne.

On met actuellement la dernière main aux plans concernant une nouvelle aide aux entreprises privées de chemin de fer en difficulté. Le plan financier établi en vue du nouveau régime des finances fédérales prévoit une réserve destinée à couvrir les frais de certaines mesures à prendre en faveur des chemins de fer. Voilà en vérité, un programme considérable, un programme qui ne peut être réalisé que si tous les milieux intéressés au trafic arrivent à concilier leurs vœux. N'est-il pas évident que l'aide fédérale pour la construction de routes et l'aide fédérale aux chemins de fer privés doivent être réglées

par des dispositions fondées sur le principe de l'égalité de traitement de tous les moyens de communication d'intérêt vital ? Les chemins de fer, les bateaux, les véhicules automobiles et les avions jouent tous, d'une façon générale, un rôle indispensable. Et c'est pourquoi on peut attendre de la Confédération qu'elle veuille à la coordination de ces moyens de transport et qu'elle les traite sur un pied d'égalité quand il s'agit de l'appui financier à leur fournir dans les limites des ressources fédérales.

Enfin, M. Duboulet, président du Conseil d'Etat, a pris acte des louanges décernées à Genève qui souhaite que l'aide qu'on lui promet soit de plus en plus tangible. Il a évoqué, avec bon sens, quelques problèmes d'ordre pratique concernant la circulation routière, ceux de la signalisation, de l'éclairage, de la priorité de la circulation de droite. M. Nobs, lui aussi, a souhaité avoir donné en exemple à nos usagers de la route l'exemple des Etats-Unis où l'on se montre très soucieux du piéton.

La partie oratoire est terminée. On sort des Bergues pour se rendre au Palais des Expositions. Un public nombreux assiste au passage dans les rues des voitures officielles. Mais ce qui l'intéresse surtout, c'est le défilé qui suit immédiatement de 200 autos pilotées par les exposants de toutes marques et du dernier modèle 1949.

Puis ce fut l'ouverture officielle du Salon et la visite du président de la Confédération et des personnalités qui l'accompagnaient. A demain donc un aperçu.

R. Br.

Un jeune meurtrier condamné par la cour pénale bernoise. — BALE, 17. L'année passée un jeune homme de 28 ans qui en avait assez d'une femme de 18 ans plus âgée que lui mais qui ne voulait pas être quittée, avait tué cette compagne d'un coup de feu. Une tentative de suicide de la part du jeune homme ayant échoué, ce dernier a eu à répondre de meurtre devant la cour pénale. Le crime n'est pas contesté. Le préavis psychiatrique déclare que l'accusé est atteint de débilité, n'a pas toute sa conscience et doit être considéré de responsabilité limitée.

Le procureur a réclamé 20 mois de prison et le défenseur a fait valoir la jeunesse et les conditions malheureuses dans lesquelles se trouvait l'accusé. Il a demandé une peine avec sursis.

La cour a prononcé une condamnation de 18 mois de prison.

L'entrée en vigueur des accords économiques entre la Suisse et la Yougoslavie. — BERNE, 17. Le 15 mars 1949, à Belgrade, M. E. Zellweger, ministre de Suisse auprès de la république fédérative populaire de Yougoslavie, et M. E. Kardeji, vice-président du gouvernement yougoslave et ministre des affaires étrangères, ont procédé à l'échange des instruments de ratification du traité de commerce entre la Confédération suisse et la république fédérative, de l'accord concernant l'échange des marchandises et le règlement des paiements, ainsi que de l'accord concernant l'indemnisation des intérêts suisses en Yougoslavie frappés par des mesures de nationalisation, d'expropriation et de restriction, signés à Berne le 27 septembre 1948. Ces accords ont pris consécutivement définitivement en vigueur le 15 mars 1949.

Arrestation à Genève pour remise d'un chèque sans provision. — (c) Un publiciste français Jean-Jacques A.-L. Sch., âgé de 18 ans, qui avait en contre-partie d'un emprunt de 1700 fr. remis un chèque sans provision a été arrêté par la police de la ville.

Il est possible que cette affaire en fasse découvrir d'autres dont se serait rendu coupable le publiciste.

A la commission des affaires étrangères du Conseil des Etats. — BERNE, 16. La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats s'est réunie à Berne les 15 et 16 mars.

On a la semaine dernière à la commission des affaires étrangères du Conseil national, le chef du département politique, le conseiller fédéral, M. Max Petitpierre, fit un exposé sur les réunions de l'organisation européenne de coopération économique auxquelles il prit part à Paris du 15 au 17 février, ainsi que sur les projets et mouvements, tant officiels que privés, qui tendent à l'organisation de l'Europe.

Après une discussion, la commission a approuvé le rapport du représentant du Conseil fédéral. Elle a pris en particulier connaissance avec satisfaction du fait que les buts de l'organisation européenne de coopération économique sont restés ce qu'ils étaient au moment de sa création, et ont gardé leur caractère strictement économique.

Arrestation de quatre employés au consulat de France à Breslau. — VARSOVIE, 17 (A.F.P.). — Quatre employés du consulat de France à Wrocław (Breslau) ont été arrêtés lundi dernier et sont depuis en prison malgré les démarches faites en leur faveur par l'ambassade de France à Varsovie.

Trois d'entre eux, Mlle Vassalero, secrétaire et M. et Mme Boukissos, commis de passeports non diplomatiques, la quatrième est une secrétaire de nationalité polonaise.

Tous sont accusés selon les meilleurs éléments qui se refusent à donner toute autre précision, d'avoir travaillé contre l'Etat polonais.

La nouvelle sœur directrice de Saint-Loup. — La nouvelle sœur directrice de l'institution des diaconesses de Saint-Loup, sœur Cécile Deslivières, est entrée récemment dans ses nouvelles fonctions. Elle était jusqu'ici sœur directrice de l'hôpital de Fleurier. Elle succède à Saint-Loup, à sœur Louisa Cosandey, qui fut sœur directrice de l'institution des diaconesses pendant vingt-cinq ans et qui a pris sa retraite.

Grave affaire d'avortement à Genève. — (c) Un commerçant vaudois, Marcel W., âgé de 34 ans, avait pratiqué des manœuvres abortives sur une jeune fille venue de Suisse allemande dans le but que l'on devine.

Ayant été grièvement blessée par Marcel W., la malheureuse a dû être transportée d'urgence à la maternité, sa vie étant en danger.

La police qui a ouvert une enquête a appréhendé l'avorteur qui a été écroué.

La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats. — BERNE, 16. La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats s'est réunie à Berne les 15 et 16 mars.

On a la semaine dernière à la commission des affaires étrangères du Conseil national, le chef du département politique, le conseiller fédéral, M. Max Petitpierre, fit un exposé sur les réunions de l'organisation européenne de coopération économique auxquelles il prit part à Paris du 15 au 17 février, ainsi que sur les projets et mouvements, tant officiels que privés, qui tendent à l'organisation de l'Europe.

Après une discussion, la commission a approuvé le rapport du représentant du Conseil fédéral. Elle a pris en particulier connaissance avec satisfaction du fait que les buts de l'organisation européenne de coopération économique sont restés ce qu'ils étaient au moment de sa création, et ont gardé leur caractère strictement économique.

Arrestation de quatre employés au consulat de France à Breslau. — VARSOVIE, 17 (A.F.P.). — Quatre employés du consulat de France à Wrocław (Breslau) ont été arrêtés lundi dernier et sont depuis en prison malgré les démarches faites en leur faveur par l'ambassade de France à Varsovie.

Trois d'entre eux, Mlle Vassalero, secrétaire et M. et Mme Boukissos, commis de passeports non diplomatiques, la quatrième est une secrétaire de nationalité polonaise.

Tous sont accusés selon les meilleurs éléments qui se refusent à donner toute autre précision, d'avoir travaillé contre l'Etat polonais.

La nouvelle sœur directrice de Saint-Loup. — La nouvelle sœur directrice de l'institution des diaconesses de Saint-Loup, sœur Cécile Deslivières, est entrée récemment dans ses nouvelles fonctions. Elle était jusqu'ici sœur directrice de l'hôpital de Fleurier. Elle succède à Saint-Loup, à sœur Louisa Cosandey, qui fut sœur directrice de l'institution des diaconesses pendant vingt-cinq ans et qui a pris sa retraite.

Grave affaire d'avortement à Genève. — (c) Un commerçant vaudois, Marcel W., âgé de 34 ans, avait pratiqué des manœuvres abortives sur une jeune fille venue de Suisse allemande dans le but que l'on devine.

Ayant été grièvement blessée par Marcel W., la malheureuse a dû être transportée d'urgence à la maternité, sa vie étant en danger.

La police qui a ouvert une enquête a appréhendé l'avorteur qui a été écroué.

La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats. — BERNE, 16. La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats s'est réunie à Berne les 15 et 16 mars.

On a la semaine dernière à la commission des affaires étrangères du Conseil national, le chef du département politique, le conseiller fédéral, M. Max Petitpierre, fit un exposé sur les réunions de l'organisation européenne de coopération économique auxquelles il prit part à Paris du 15 au 17 février, ainsi que sur les projets et mouvements, tant officiels que privés, qui tendent à l'organisation de l'Europe.

Après une discussion, la commission a approuvé le rapport du représentant du Conseil fédéral. Elle a pris en particulier connaissance avec satisfaction du fait que les buts de l'organisation européenne de coopération économique sont restés ce qu'ils étaient au moment de sa création, et ont gardé leur caractère strictement économique.

Arrestation de quatre employés au consulat de France à Breslau. — VARSOVIE, 17 (A.F.P.). — Quatre employés du consulat de France à Wrocław (Breslau) ont été arrêtés lundi dernier et sont depuis en prison malgré les démarches faites en leur faveur par l'ambassade de France à Varsovie.

Trois d'entre eux, Mlle Vassalero, secrétaire et M. et Mme Boukissos, commis de passeports non diplomatiques, la quatrième est une secrétaire de nationalité polonaise.

Tous sont accusés selon les meilleurs éléments qui se refusent à donner toute autre précision, d'avoir travaillé contre l'Etat polonais.

La nouvelle sœur directrice de Saint-Loup. — La nouvelle sœur directrice de l'institution des diaconesses de Saint-Loup, sœur Cécile Deslivières, est entrée récemment dans ses nouvelles fonctions. Elle était jusqu'ici sœur directrice de l'hôpital de Fleurier. Elle succède à Saint-Loup, à sœur Louisa Cosandey, qui fut sœur directrice de l'institution des diaconesses pendant vingt-cinq ans et qui a pris sa retraite.

Grave affaire d'avortement à Genève. — (c) Un commerçant vaudois, Marcel W., âgé de 34 ans, avait pratiqué des manœuvres abortives sur une jeune fille venue de Suisse allemande dans le but que l'on devine.

Ayant été grièvement blessée par Marcel W., la malheureuse a dû être transportée d'urgence à la maternité, sa vie étant en danger.

La police qui a ouvert une enquête a appréhendé l'avorteur qui a été écroué.

La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats. — BERNE, 16. La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats s'est réunie à Berne les 15 et 16 mars.

On a la semaine dernière à la commission des affaires étrangères du Conseil national, le chef du département politique, le conseiller fédéral, M. Max Petitpierre, fit un exposé sur les réunions de l'organisation européenne de coopération économique auxquelles il prit part à Paris du 15 au 17 février, ainsi que sur les projets et mouvements, tant officiels que privés, qui tendent à l'organisation de l'Europe.

Après une discussion, la commission a approuvé le rapport du représentant du Conseil fédéral. Elle a pris en particulier connaissance avec satisfaction du fait que les buts de l'organisation européenne de coopération économique sont restés ce qu'ils étaient au moment de sa création, et ont gardé leur caractère strictement économique.

Arrestation de quatre employés au consulat de France à Breslau. — VARSOVIE, 17 (A.F.P.). — Quatre employés du consulat de France à Wrocław (Breslau) ont été arrêtés lundi dernier et sont depuis en prison malgré les démarches faites en leur faveur par l'ambassade de France à Varsovie.

Trois d'entre eux, Mlle Vassalero, secrétaire et M. et Mme Boukissos, commis de passeports non diplomatiques, la quatrième est une secrétaire de nationalité polonaise.

Tous sont accusés selon les meilleurs éléments qui se refusent à donner toute autre précision, d'avoir travaillé contre l'Etat polonais.

La nouvelle sœur directrice de Saint-Loup. — La nouvelle sœur directrice de l'institution des diaconesses de Saint-Loup, sœur Cécile Deslivières, est entrée récemment dans ses nouvelles fonctions. Elle était jusqu'ici sœur directrice de l'hôpital de Fleurier. Elle succède à Saint-Loup, à sœur Louisa Cosandey, qui fut sœur directrice de l'institution des diaconesses pendant vingt-cinq ans et qui a pris sa retraite.

Grave affaire d'avortement à Genève. — (c) Un commerçant vaudois, Marcel W., âgé de 34 ans, avait pratiqué des manœuvres abortives sur une jeune fille venue de Suisse allemande dans le but que l'on devine.

Ayant été grièvement blessée par Marcel W., la malheureuse a dû être transportée d'urgence à la maternité, sa vie étant en danger.

La police qui a ouvert une enquête a appréhendé l'avorteur qui a été écroué.

La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats. — BERNE, 16. La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats s'est réunie à Berne les 15 et 16 mars.

On a la semaine dernière à la commission des affaires étrangères du Conseil national, le chef du département politique, le conseiller fédéral, M. Max Petitpierre, fit un exposé sur les réunions de l'organisation européenne de coopération économique auxquelles il prit part à Paris du 15 au 17 février, ainsi que sur les projets et mouvements, tant officiels que privés, qui tendent à l'organisation de l'Europe.

Après une discussion, la commission a approuvé le rapport du représentant du Conseil fédéral. Elle a pris en particulier connaissance avec satisfaction du fait que les buts de l'organisation européenne de coopération économique sont restés ce qu'ils étaient au moment de sa création, et ont gardé leur caractère strictement économique.

Arrestation de quatre employés au consulat de France à Breslau. — VARSOVIE, 17 (A.F.P.). — Quatre employés du consulat de France à Wrocław (Breslau) ont été arrêtés lundi dernier et sont depuis en prison malgré les démarches faites en leur faveur par l'ambassade de France à Varsovie.

Trois d'entre eux, Mlle Vassalero, secrétaire et M. et Mme Boukissos, commis de passeports non diplomatiques, la quatrième est une secrétaire de nationalité polonaise.

Tous sont accusés selon les meilleurs éléments qui se refusent à donner toute autre précision, d'avoir travaillé contre l'Etat polonais.

La nouvelle sœur directrice de Saint-Loup. — La nouvelle sœur directrice de l'institution des diaconesses de Saint-Loup, sœur Cécile Deslivières, est entrée récemment dans ses nouvelles fonctions. Elle était jusqu'ici sœur directrice de l'hôpital de Fleurier. Elle succède à Saint-Loup, à sœur Louisa Cosandey, qui fut sœur directrice de l'institution des diaconesses pendant vingt-cinq ans et qui a pris sa retraite.

Grave affaire d'avortement à Genève. — (c) Un commerçant vaudois, Marcel W., âgé de 34 ans, avait pratiqué des manœuvres abortives sur une jeune fille venue de Suisse allemande dans le but que l'on devine.

Ayant été grièvement blessée par Marcel W., la malheureuse a dû être transportée d'urgence à la maternité, sa vie étant en danger.

La police qui a ouvert une enquête a appréhendé l'avorteur qui a été écroué.

La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats. — BERNE, 16. La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats s'est réunie à Berne les 15 et 16 mars.

On a la semaine dernière à la commission des affaires étrangères du Conseil national, le chef du département politique, le conseiller fédéral, M. Max Petitpierre, fit un exposé sur les réunions de l'organisation européenne de coopération économique auxquelles il prit part à Paris du 15 au 17 février, ainsi que sur les projets et mouvements, tant officiels que privés, qui tendent à l'organisation de l'Europe.

Après une discussion, la commission a approuvé le rapport du représentant du Conseil fédéral. Elle a pris en particulier connaissance avec satisfaction du fait que les buts de l'organisation européenne de coopération économique sont restés ce qu'ils étaient au moment de sa création, et ont gardé leur caractère strictement économique.

Arrestation de quatre employés au consulat de France à Breslau. — VARSOVIE, 17 (A.F.P.). — Quatre employés du consulat de France à Wrocław (Breslau) ont été arrêtés lundi dernier et sont depuis en prison malgré les démarches faites en leur faveur par l'ambassade de France à Varsovie.

Trois d'entre eux, Mlle Vassalero, secrétaire et M. et Mme Boukissos, commis de passeports non diplomatiques, la quatrième est une secrétaire de nationalité polonaise.

Tous sont accusés selon les meilleurs éléments qui se refusent à donner toute autre précision, d'avoir travaillé contre l'Etat polonais.

La nouvelle sœur directrice de Saint-Loup. — La nouvelle sœur directrice de l'institution des diaconesses de Saint-Loup, sœur Cécile Deslivières, est entrée récemment dans ses nouvelles fonctions. Elle était jusqu'ici sœur directrice de l'hôpital de Fleurier. Elle succède à Saint-Loup, à sœur Louisa Cosandey, qui fut sœur directrice de l'institution des diaconesses pendant vingt-cinq ans et qui a pris sa retraite.

Grave affaire d'avortement à Genève. — (c) Un commerçant vaudois, Marcel W., âgé de 34 ans, avait pratiqué des manœuvres abortives sur une jeune fille venue de Suisse allemande dans le but que l'on devine.

Ayant été grièvement blessée par Marcel W., la malheureuse a dû être transportée d'urgence à la maternité, sa vie étant en danger.

La police qui a ouvert une enquête a appréhendé l'avorteur qui a été écroué.

La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats. — BERNE, 16. La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats s'est réunie à Berne les 15 et 16 mars.

On a la semaine dernière à la commission des affaires étrangères du Conseil national, le chef du département politique, le conseiller fédéral, M. Max Petitpierre, fit un exposé sur les réunions de l'organisation européenne de coopération économique auxquelles il prit part à Paris du 15 au 17 février, ainsi que sur les projets et mouvements, tant officiels que privés, qui tendent à l'organisation de l'Europe.

Après une discussion, la commission a approuvé le rapport du représentant du Conseil fédéral. Elle a pris en particulier connaissance avec satisfaction du fait que les buts de l'organisation européenne de coopération économique sont restés ce qu'ils étaient au moment de sa création, et ont gardé leur caractère strictement économique.

Arrestation de quatre employés au consulat de France à Breslau. — VARSOVIE, 17 (A.F.P.). — Quatre employés du consulat de France à Wrocław (Breslau) ont été arrêtés lundi dernier et sont depuis en prison malgré les démarches faites en leur faveur par l'ambassade de France à Varsovie.

Trois d'entre eux, Mlle Vassalero, secrétaire et M. et Mme Boukissos, commis de passeports non diplomatiques, la quatrième est une secrétaire de nationalité polonaise.

Tous sont accusés selon les meilleurs éléments qui se refusent à donner toute autre précision, d'avoir travaillé contre l'Etat polonais.

La nouvelle sœur directrice de Saint-Loup. — La nouvelle sœur directrice de l'institution des diaconesses de Saint-Loup, sœur Cécile Deslivières, est entrée récemment dans ses nouvelles fonctions. Elle était jusqu'ici sœur directrice de l'hôpital de Fleurier. Elle succède à Saint-Loup, à sœur Louisa Cosandey, qui fut sœur directrice de l'institution des diaconesses pendant vingt-cinq ans et qui a pris sa retraite.

Grave affaire d'avortement à Genève. — (c) Un commerçant vaudois, Marcel W., âgé de 34 ans, avait pratiqué des manœuvres abortives sur une jeune fille venue de Suisse allemande dans le but que l'on devine.

Ayant été grièvement blessée par Marcel W., la malheureuse a dû être transportée d'urgence à la maternité, sa vie étant en danger.

La police qui a ouvert une enquête a appréhendé l'avorteur qui a été écroué.

La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats. — BERNE, 16. La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats s'est réunie à Berne les 15 et 16 mars.

On a la semaine dernière à la commission des affaires étrangères du Conseil national, le chef du département politique, le conseiller fédéral, M. Max Petitpierre, fit un exposé sur les réunions de l'organisation européenne de coopération économique auxquelles il prit part à Paris du 15 au 17 février, ainsi que sur les projets et mouvements, tant officiels que privés, qui tendent à l'organisation de l'Europe.

Après une discussion, la commission a approuvé le rapport du représentant du Conseil fédéral. Elle a pris en particulier connaissance avec satisfaction du fait que les buts de l'organisation européenne de coopération économique sont restés ce qu'ils étaient au moment de sa création, et ont gardé leur caractère strictement économique.

Arrestation de quatre employés au consulat de France à Breslau. — VARSOVIE, 17 (A.F.P.). — Quatre employés du consulat de France à Wrocław (Breslau) ont été arrêtés lundi dernier et sont depuis en prison malgré les démarches faites en leur faveur par l'ambassade de France à Varsovie.

Trois d'entre eux, Mlle Vassalero, secrétaire et M. et Mme Boukissos, commis de passeports non diplomatiques, la quatrième est une secrétaire de nationalité polonaise.

Tous sont accusés selon les meilleurs éléments qui se refusent à donner toute autre précision, d'avoir travaillé contre l'Etat polonais.

La nouvelle sœur directrice de Saint-Loup. — La nouvelle sœur directrice de l'institution des diaconesses de Saint-Loup, sœur Cécile Deslivières, est entrée récemment dans ses nouvelles fonctions. Elle était jusqu'ici sœur directrice de l'hôpital de Fleurier. Elle succède à Saint-Loup, à sœur Louisa Cosandey, qui fut sœur directrice de l'institution des diaconesses pendant vingt-cinq ans et qui a pris sa retraite.

Grave affaire d'avortement à Genève. — (c) Un commerçant vaudois, Marcel W., âgé de 34 ans, avait pratiqué des manœuvres abortives sur une jeune fille venue de Suisse allemande dans le but que l'on devine.

Ayant été grièvement blessée par Marcel W., la malheureuse a dû être transportée d'urgence à la maternité, sa vie étant en danger.

La police qui a ouvert une enquête a appréhendé l'avorteur qui a été écroué.

La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats. — BERNE, 16. La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats s'est réunie à Berne les 15 et 16 mars.

On a la semaine dernière à la commission des affaires étrangères du Conseil national, le chef du département politique, le conseiller fédéral, M. Max Petitpierre, fit un exposé sur les réunions de l'organisation européenne de coopération économique auxquelles il prit part à Paris du 15 au 17 février, ainsi que sur les projets et mouvements, tant officiels que privés, qui tendent à l'organisation de l'Europe.

Après une discussion, la commission a approuvé le rapport du représentant du Conseil fédéral. Elle a pris en particulier connaissance avec satisfaction du fait que les buts de l'organisation européenne de coopération économique sont restés ce qu'ils étaient au moment de sa création, et ont gardé leur caractère strictement économique.

Arrestation de quatre employés au consulat de France à Breslau. — VARSOVIE, 17 (A.F.P.). — Quatre employés du consulat de France à Wrocław (Breslau) ont été arrêtés lundi dernier et sont depuis en prison malgré les démarches faites en leur faveur par l'ambassade de France à Varsovie.

Trois d'entre eux, Mlle Vassalero, secrétaire et M. et Mme Boukissos, commis de passeports non diplomatiques, la quatrième est une secrétaire de nationalité polonaise.

Tous sont accusés selon les meilleurs éléments qui se refusent à donner toute autre précision, d'avoir travaillé contre l'Etat polonais.

La nouvelle sœur directrice de Saint-Loup. — La nouvelle sœur directrice de l'institution des diaconesses de Saint-Loup, sœur Cécile Deslivières, est entrée récemment dans ses nouvelles fonctions. Elle était jusqu'ici sœur directrice de l'hôpital de Fleurier. Elle succède à Saint-Loup, à sœur Louisa Cosandey, qui fut sœur directrice de l'institution des diaconesses pendant vingt-cinq ans et qui a pris sa retraite.

Grave affaire d'avortement à Genève. — (c) Un commerçant vaudois, Marcel W., âgé de 34 ans, avait pratiqué des manœuvres abortives sur une jeune fille venue de Suisse allemande dans le but que l'on devine.

Ayant été grièvement blessée par Marcel W., la malheureuse a dû être transportée d'urgence à la maternité, sa vie étant en danger.

La police qui a ouvert une enquête a appréhendé l'avorteur qui a été écroué.

La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats. — BERNE, 16. La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats s'est réunie à Berne les 15 et 16 mars.

On a la semaine dernière à la commission des affaires étrangères du Conseil national, le chef du département politique, le conseiller fédéral, M. Max Petitpierre, fit un exposé sur les réunions de l'organisation européenne de coopération économique auxquelles il prit part à Paris du 15 au 17 février, ainsi que sur les projets et mouvements, tant officiels que privés, qui tendent à l'organisation de l'Europe.

Après une discussion, la commission a approuvé le rapport du représentant du Conseil fédéral. Elle a pris en particulier connaissance avec satisfaction du fait que les buts de l'organisation européenne de coopération économique sont restés ce qu'ils étaient au moment de sa création, et ont gardé leur caractère strictement économique.

Arrestation de quatre employés au consulat de France à Breslau. — VARSOVIE, 17 (A.F.P.). — Quatre employés du consulat de France à Wrocław (Breslau) ont été arrêtés lundi dernier et sont depuis en prison malgré les démarches faites en leur faveur par l'ambassade de France à Varsovie.

Trois d'entre eux, Mlle Vassalero, secrétaire et M. et Mme Boukissos, commis de passeports non diplomatiques, la quatrième est une secrétaire de nationalité polonaise.

Tous sont accusés selon les meilleurs éléments qui se refusent à donner toute autre précision, d'avoir travaillé contre l'Etat polonais.

La nouvelle sœur directrice de Saint-Loup. — La nouvelle sœur directrice de l'institution des diaconesses de Saint-Loup, sœur Cécile Deslivières, est entrée récemment dans ses nouvelles fonctions. Elle était jusqu'ici sœur directrice de l'hôpital de Fleurier. Elle succède à Saint-Loup, à sœur Louisa Cosandey, qui fut sœur directrice de l'institution des diaconesses pendant vingt-cinq ans et qui a pris sa retraite.

Grave affaire d'avortement à Genève. — (c) Un commerçant vaudois, Marcel W., âgé de 34 ans, avait pratiqué des manœuvres abortives sur une jeune fille venue de Suisse allemande dans le but que l'on devine.

Ayant été grièvement blessée par Marcel W., la malheureuse a dû être transportée d'urgence à la maternité, sa vie étant en danger.

La police qui a ouvert une enquête a appréhendé l'avorteur qui a été écroué.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Constitution en Finlande d'un cabinet de coalition

Des portefeuilles seraient offerts aux communistes

HELSINKI, 17 (Reuter). — On apprend de source généralement bien informée que M. Fagerholm, président du conseil finlandais, a décidé de remplacer son gouvernement de minorité socialiste par un cabinet de coalition, dans lequel les communistes disposeraient de quelques postes peu importants.

Mme Herita Kuusinen, chef du groupe parlementaire communiste, a déclaré que les communistes ne participeraient pas à un gouvernement Fagerholm élargi, au cas où le nouveau gouvernement ne pratiquerait pas une politique étrangère sans ambiguïté et une politique intérieure démocratique.

Au cas où les communistes refuseraient de participer au gouvernement, M. Fagerholm essaierait de constituer un gouvernement de coalition composé de socialistes, des agrariens et du parti populaire suédois.

Agitation en Italie où des troubles éclatent dans plusieurs villes

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le palais Montecitorio est virtuellement en état de siège. Toutes les voies d'accès sont gardées par d'importantes forces de police. De nombreuses jeeps sont rassemblées devant l'entrée de l'édifice tandis que d'autres sillonnent à toute vitesse le centre de la ville.

La Chambre, le député communiste Mario Alicata a protesté contre ce grand déploiement de forces.

... et s'étendent à Milan

MILAN, 17 (A.F.P.). — Deux personnes ont été blessées et plusieurs contusionnées au cours des bagarres qui se sont produites alors qu'une manifestation contre le pacte de l'Atlantique se déroulait. La police a dispersé les manifestants et d'importantes mesures d'ordre ont été prises. Des auto-mitrailleuses patrouillent dans les rues. Une tentative d'arrêter la circulation des tramways et des autobus a été enrayerée par la police qui a opéré plusieurs arrestations.

Dans plusieurs usines, les ouvriers ont abandonné le travail. Toutefois, la Bourse du travail ne s'est pas associée aux manifestations qui, jusqu'à présent, ont un caractère sporadique. Bien que cet incident très grave ne soit pas produit, la situation demeure plutôt tendue.

Ainsi qu'à plusieurs autres villes

On signale des manifestations analogues à celles de Milan dans plusieurs villes du nord, dont Bologne, Turin et Savone. Dans cette dernière ville, les manifestants ont défilé devant le monument aux morts de la guerre.

A Naples, des ouvriers ont abandonné le travail et ont manifesté dans les rues contre le pacte de l'Atlantique. On ne signale pas d'incidents pour le moment.

Grève générale d'une journée à Terni

ROME, 18 (A.F.P.). — Une grève générale d'une journée a été décidée pour vendredi par les organisations syndicales de Terni, à la suite des incidents qui ont causé la mort d'un ouvrier et fait plusieurs blessés au cours d'une manifestation de protestation contre le pacte de l'Atlantique.

A ce sujet, la préfecture de Terni annonce que les agents avaient d'abord tiré quelques coups de feu en l'air pour intimider les manifestants. Les détonations furent alors entendues et une bouteille contenant un liquide incendiaire est tombée à proximité des cars de police. Les agents chargèrent alors les manifestants qui firent usage de bombes lacrymogènes et tirent quelques coups de feu. Une dizaine d'agents ont été contusionnés et 25 personnes blessées au cours de ces manifestations, dit le communiqué de la préfecture de police. L'autopsie du corps de l'ouvrier doit permettre

Une bonne nouvelle pour la Suisse

La remise de devises aux touristes anglais

LONDRES, 17 (Reuter). — M. Glenville Hall, secrétaire financier au Trésor britannique, a déclaré aux Communes que le gouvernement britannique a augmenté de 35 à 50 livres sterling la quote de devises qui sera remise aux touristes britanniques qui se rendront à l'étranger, par personne et par an. Cette disposition est applicable pour les voyages en Autriche, Belgique, Danemark, France, Italie, Luxembourg, Hollande, Norvège, Portugal, Suède, Espagne et Suisse.

M. Hall a déclaré que l'ancienne quote accordée aux automobilistes sera rétablie. Elle est de 10 livres par année et doit permettre aux automobilistes de se rendre à leur destination par la route.

L'année présente partira du 1er mai. Le crédit sera de 50 livres pour adultes et 45 livres pour enfants. Pour la Suisse, le total des crédits dont disposeront les touristes britanniques s'élèvera à 4 millions 500,000 livres par année.

Inauguration à Paris de l'exposition des « chefs-d'œuvre de l'horlogerie »

PARIS, 17 (A.F.P.). — L'inauguration de l'exposition des « chefs-d'œuvre de l'horlogerie » organisée au conservatoire national des arts et métiers a été présidée par M. André Morice, sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique. Une foule nombreuse assistait à cette présentation où l'on pouvait reconnaître les représentants qualifiés de l'industrie horlogère française.

Neuchâtel de son côté est représenté par une série de montres d'Abraham Louis Breguet d'une incomparable élégance et par plusieurs régulateurs signés Ferdinand Berthoud.

Arrestation de quatre employés au consulat de France à Breslau

VARSOVIE, 17 (A.F.P.). — Quatre employés du consulat de France à Wrocław (Breslau) ont été arrêtés lundi dernier et sont depuis en prison malgré les démarches faites en leur faveur par l'ambassade de France à Varsovie.

Trois d'entre eux, Mlle Vassalero, secrétaire et M. et Mme Boukissos, commis de passeports non diplomatiques, la quatrième est une secrétaire de nationalité polonaise.

Tous sont accusés selon les meilleurs éléments qui se refusent à donner toute autre précision, d'avoir travaillé contre l'Etat polonais.

Un rapport de M. Truman sur les opérations en Grèce

WASHINGTON, 17 (A.F.P.). — « Depuis le début de 1948, l'entraînement, le regroupement et les énergiques opérations de défense de l'armée grecque ont eu pour résultats une évolution de la situation en Grèce qui semble se présenter comme tournant au détriment des guerillards », lit-on dans le rapport que le président Truman a transmis au congrès et qui concerne l'exécution d'un programme d'assistance à la Grèce et à la Turquie pendant la période comprise entre le 1er octobre 1948 et le 31 décembre de cette même année.

Selon ce rapport, cette évolution de la situation est attribuée aux causes suivantes :

1. La lassitude de certains éléments de guerillards à la suite de l'échec de leurs tentatives de « provoquer l'effondrement » du peuple grec.
2. La lassitude des guerillards, peut-être, qui les dirigeants communistes grecs ont été obligés d'effectuer.
3. Les difficultés des guerillards de poursuivre la guerre se refusant d'accepter la déclaration de parti communiste grec, déclaration promettant la pleine liberté au peuple macédonien. Le rapport déclare qu'une Macédoine autonome priverait la Grèce d'une de ses plus riches provinces et notamment du port de Salonique, et cette déclaration, selon le rapport, constitue un « affront pour tous les Grecs quel que soit leur parti ».

Le rapport indique enfin que le montant de l'assistance économique des Etats-Unis à la Grèce s'était élevé en 1948 à 122 millions de dollars. Quant à l'assistance militaire, le montant prévu était de 280 millions 500 mille dollars, alors que la valeur des fournitures et des services effectivement rendus s'est élevée à 230 millions 500 mille dollars.

En ce qui concerne la Turquie, le rapport déclare qu'en rejetant sans équivoque les demandes territoriales qui lui ont été faites par P.U.R.S.S. et en prenant des mesures militaires énergiques, la Turquie mérite l'admiration du monde ». Le rapport déclare ensuite que l'instruction de l'armée turque peut être considérée comme un succès important.

Création d'un nouveau parti en France

PARIS, 18 (A.F.P.). — La fondation d'un nouveau parti politique français, le « Rassemblement démocratique des républicains indépendants » (R.D.R.I.) a été annoncée jeudi par un communiqué.

Le nouveau parti a été constitué par des personnalités appartenant notamment aux milieux libéraux, radicaux et socialistes. Sa commission exécutive est placée sous la présidence de M. Jacques Bardoux, membre de l'Institut et député du Puy de Dôme, MM. André Lantier, ancien ministre et Allemane, ancien député socialiste, en sont les vice-présidents. Sur le plan parlementaire, le R.D.R.I. correspond sensiblement au « centre républicain d'action paysanne et sociale » dont fait partie M. Bardoux.

Voici les points essentiels de ce nouveau parti : défense de la liberté dans tous les domaines, lutte contre le dirigisme, l'étatisme, la gabegie administrative, répression de toute atteinte à la liberté individuelle et extérieure de l'Etat, restauration d'une justice impartiale, amnistie pour les condamnés des cours de justice et des chambres civiques à l'exception des traités des délateurs et des tortionnaires, vote d'une nouvelle loi électorale (scrutin uninominal) suivie d'élections générales.

La situation à Rome hier soir

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

Au tribunal de police II L'épilogue de l'accident mortal de Cressier

Le tribunal de police II, présidé par M. Bertrand Houriet, assisté de M. Willy Bianchi, commis greffier, a terminé hier l'examen de l'affaire dans laquelle est impliqué Max Frei, le jeune Bâlois, conducteur inexpérimenté qui pilotait en terre romande trois de ses camarades à bord d'une automobile qu'il ne connaissait pas, puisque le matin même un ami de son père l'avait mise pour la première fois à sa disposition.

Le jeune Gemperlé avait été — nous l'avons rappelé avec plus de détails, il y a quinze jours — mortellement blessé lors de la collision qui suivit le croisement de la voiture bâloise et d'un camion venant à vive allure de Cressier, entre cette localité et le Landeron. Le tribunal admet que le chauffeur aurait eu la place de faire sa manœuvre sans encombre. On revient à sa charge qu'il avait le volant de direction à gauche et que par conséquent il aurait plus facilement pu calculer la distance qui le séparait du camion. En revanche, on admet que la voiture de Frei n'a pas empiété sur la partie gauche de la route. Comme circonstances atténuantes, on tient compte de son jeune âge, de son repentir, du fait qu'il n'a jamais été condamné.

Le sursis lui est accordé pour une durée de deux ans. Le tribunal prononce comme peine privative de liberté, cinq jours d'arrêts et fixe à 30 fr. l'amende qui tient lieu de peine complémentaire. Enfin, une partie des frais (150 fr.) est mise à la charge du condamné.

Evasion motorisée

Un spécialiste de l'évasion, dont le casier judiciaire s'étale sur deux pages et demie, Ch. R. rongéait son frein à Bellechasse. Le 14 février, il réussit à se sauver en compagnie de G. Th., qui possédait un permis de conduire, mais évidemment non renouvelé! C'est un premier chef d'accusation.

Arrivés à Marin, les fuyards cherchèrent un moyen de locomotion plus rapide et Th. visa dans un garage une voiture du type qui lui convenait parce qu'il le connaissait bien. Il se mit au volant et les deux évadés s'abandonnèrent qu'à Monthey, en Valais, le véhicule; celui-ci était en parfait état. Suprême élégance, les évadés avaient fait faire le plein d'essence!

Inculpés de vol d'usage d'une automobile, Ch. R. et G. Th. ont passé 28 jours à la conciergerie. Le procureur avait requis contre eux 15 jours d'emprisonnement. Le tribunal a estimé que la préventive subie suffisait à payer cette dette.

Les candidats libéraux de Neuchâtel-ville au Grand Conseil

La section de Neuchâtel-Serrières-La Coude de l'Association démocratique libérale s'est réunie hier soir pour établir la liste des dix candidats du chef-lieu qu'elle soumettra à l'assemblée de district qui aura lieu le 27 mars.

Voici les candidats qui seront proposés par les libéraux pour représenter Neuchâtel-ville au Grand Conseil: MM. Louis Besson, député Jean-Louis Borel, industriel, Gaston Dubled, avocat, Gilbert DuPasquier, député, Paul Dupuis, conseiller communal, Pierre Favarger, député, David Jarry, député, Paul-Eddy Martenet, avocat, Jean-Pierre de Montmolin, député et Bernard Neuhaus, technicien.

La leçon inaugurale de M. Philippe Muller

La philosophie devant les temps modernes

Mercredi, en fin d'après-midi, avait lieu à l'Aula de notre université, la leçon inaugurale du professeur Philippe Muller, intitulée « La philosophie devant les temps modernes ». Un nombreux public avait tenu à manifester son intérêt et sa sympathie au nouveau titulaire de la chaire de philosophie, qui fut introduit par un discours chaleureux, accompagné de vœux les plus encourageants pour sa future carrière, de M. Eddy Bauer, recteur.

Puis M. Philippe Muller prit la parole. Il commença par adresser une parole de reconnaissance à ses maîtres, MM. Gagnebin, Scherer, Godet, Sigrist, et tout particulièrement à M. Jean de la Harpe, dont il retraça en termes émus la carrière interrompue, hélas! par une mort prématurée. Il releva tout ce qu'il y avait de généreux dans le tempérament de M. de la Harpe, qui, autant et plus qu'un philosophe de la raison, était un homme de cœur, au service d'un grand idéal.

Après quoi M. Muller entre dans le vif de son sujet. Il commence à la manière existentialiste: « Qui suis-je? » se demande-t-il. Je suis celui qui, lorsqu'il questionne, se met lui-même en question. Par la multitude des problèmes qu'ils posent, les temps modernes m'assailent, m'arrachent à la fausse sécurité dans laquelle j'aimerais parfois me réfugier. Bon gré mal gré, je suis embarqué. Par mes actes, même ceux en apparence les plus insignifiants, je prends part, en me rendant responsable de ce que je suis et de ce que je fais, la réflexion philosophique m'amène à définir, à créer le sens de ma vie et de mon effort. En un mot, elle pose la question de la « valeur ».

L'homme ne saurait, comme l'animal, subir passivement ses actes et ses réflexes, il est contraint d'inventer sa conduite et la sienne d'inventer son milieu, qui est la

Spectaculaire poursuite de malfaiteurs internationaux

Des voleurs au change ont opéré ces jours derniers à Neuchâtel

La bande de malfaiteurs algériens qui avaient en trois fois subtilisé plus de 2000 fr. dans des entreprises de notre région ont été arrêtés hier à Rolle et reconnus par leurs victimes

Au milieu de la semaine passée, M. Pattus, propriétaire d'un magasin de tabac à la rue Saint-Honoré, faisaient ses comptes à la fin de la journée quand il s'aperçut qu'il manquait 700 francs. Il fit immédiatement venir sa vendeuse — en qui, d'ailleurs, il a toute confiance — et lui demanda si elle pouvait lui donner des explications. La vendeuse se souvint qu'un homme au teint bruni était venu acheter un paquet de cigarettes et qu'il n'avait pas eu de monnaie. La vendeuse avait dû se baisser alors pour ouvrir le coffre où se trouvaient les grosses coupures; car elle devait rendre sur cent francs. Les billets étaient contenus dans un petit carton qu'elle prit et posa derrière elle. Elle dut se baisser une seconde fois pour ramasser une boîte tombée du coffre. C'est pendant ce court instant — supposait-elle — que le client s'était glissé dans le fond du magasin et avait subtilisé une « pinçée » de sept billets de 100 francs. En tout cas, elle se souvint que l'étranger, tout à coup, avait trouvé une pièce d'un franc au fond d'une poche, avait payé et s'en était allé.

Plainte fut déposée avec le signalement du client où — détail qui allait être utile — on précisait que l'individu avait un ongle écorcé.

Le coup de mercredi

Avant-hier, à Saint-Blaise, deux individus se présentèrent dans un garage pour faire de la monnaie. Tous deux avaient l'air d'Africains du nord. Ils se dirent d'ailleurs étrangers et trouvèrent dans ce fait un prétexte pour se faire montrer la couleur des billets de banque suisses. Ils plaisantèrent tant et si bien que le mécanicien ne s'aperçut pas qu'on venait de dérober 200 francs parmi les coupures qu'il avait tirées de son coffre.

Le coup d'hier matin

Le troisième coup a été perpétré hier matin, au bureau de la fabrique de chronomètres Ernest Borel et Cie; les étrangers se sont introduits en affirmant qu'ils s'intéressaient à l'horlogerie. Ils embrouillèrent passablement la discussion en faisant semblant de ne pas comprendre un mot de français, l'un après l'autre attirant l'attention de leurs interlocuteurs. Il y avait de l'argent sur une table. Quand les visiteurs se retirèrent, on s'aperçut qu'il manquait 1200 francs.

L'alerte

Mais cette fois, les choses ne traînent pas. M. Jean-Louis Borel, le directeur de la maison, alerta la police de sûreté et put donner un signalement assez précis des agresseurs. Il ajouta un détail précieux, c'est qu'ils étaient repartis à bord d'une voiture portant plaques françaises, une machine puissante et d'allure assez vieille, qu'ils allaient garer non loin de la fabrique, à la Maladière.

Radio-police fonctionna. Toutes les polices de Suisse furent alertées. On surveilla spécialement les postes frontalières.

La piste retrouvée à Lausanne

Hier, en fin de matinée, un agent de la sûreté vaudoise vit entrer les deux individus dans une bijouterie de Lausanne. Il les entendit négocier un bracelet en or, puis les vit entrer dans le magasin s'étant rempli de monde rendant tout nouveau méfait impossible. Le policier vit sauter les deux hommes dans une auto française dont les plaques étaient illisibles.

La voiture prit la direction de Genève. Aidé d'un automobiliste complaisant, l'agent la prit en chasse et put relever le numéro. Il avertit aussi la sûreté et l'alarme fut donnée à tous les postes de gendarmerie, de même qu'à la frontière.

La chasse se termina à Rolle où la voiture fut arrêtée. On en fit descendre trois hommes, une femme et un enfant de deux ans. On fouilla les membres de cette bande. On retrouva d'importantes sommes en billets de banque dissimulés dans les sous-vêtements de la femme et de l'enfant. Il est probable qu'ils ont commis d'autres vols ailleurs qu'à Neuchâtel.

La confrontation

Cependant le téléphone avait joué. Les individus ont commencé à nier. Mais M. Borel, accompagné d'un agent de la sûreté de Neuchâtel, de la vendeuse du magasin Pattus et d'un mécanicien du garage de Saint-Blaise se rendit en toute hâte en automobile à Lausanne où l'on avait ramené les individus.

Ils furent formellement reconnus par leurs victimes. Et d'ailleurs leur allure correspondait aux signalements diffusés. Ils furent bien obligés d'avouer.

Le juge d'instruction de Neuchâtel, M. Henri Bolle, avait décerné contre eux un mandat d'amener.

Et c'est ainsi qu'hier en fin de soirée nos gens « d'apparence nord-africaine », comme disent les communiqués, terminaient à la conciergerie leur voyage mouvementé.

Un accident de la circulation à l'Ecluse

Hier après-midi, à 17 h. 50, à l'Ecluse, une automobile de Dessex, conduite par une femme, a renversé un piéton qui traversait une charrette.

La victime, un habitant de Bèton, qui travaille au chef-lieu pendant la semaine, a été transportée à l'hôpital des Cadolles avec une jambe cassée et une commotion cérébrale.

L'assemblée générale annuelle de l'Automobile-Club

La circulation routière et la prévention des accidents aux Etats-Unis

C'est à une conférence d'un grand intérêt que nous conviait, mercredi soir à l'hôtel DuFeyrou, la section de Neuchâtel de l'Automobile-Club de Suisse, à l'occasion d'un traditionnel banquet, qui suivit son assemblée générale annuelle. M. Max Tresch, ingénieur, privat-docent à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, qui vient d'effectuer pour le compte de l'A.C.S. un voyage aux Etats-Unis dans le but d'étudier les solutions apportées par les autorités américaines aux problèmes nouveaux posés par l'augmentation de la circulation automobile, avait en effet été convié à entretenir ses auditeurs de ses observations et de ses expériences.

Le conférencier, par une brève introduction statistique, situa le problème: la densité de la circulation aux Etats-Unis est considérable. Par rapport au nombre des habitants, il y a neuf fois plus d'automobiles qu'en Suisse. Pourtant, le nombre des accidents y est trois à quatre fois moins important que chez nous, toutes proportions gardées. A quel faut-il attribuer cette différence? Telle fut la question principale à résoudre. A l'aide de projections de documents photographiques remarquables, M. Tresch fit participer son auditoire — dans lequel on notait la présence de nombreuses personnalités neuchâteloises — à l'étude des caractéristiques du réseau routier américain et des réglementations en vigueur concernant la circulation.

Caractéristiques des routes américaines

Le réseau routier américain est loin d'être composé uniquement d'autostrades comme on a tendance à le croire en Europe. En effet, le 83 % des routes sont à deux voies, comme chez nous. Le 7 % seulement du réseau comporte des routes spéciales comprenant plus de deux voies.

Une autre remarque à faire est que les routes américaines sont en général moins accidentées qu'en Suisse, ceci pour des raisons d'ordre géographique sur lesquelles il n'est pas besoin d'insister. Les routes sont orientées le plus possible dans le sens de la ligne droite, les virages sinueux étant construits à grand rayon, ce qui a pour avantage de permettre une vitesse à peu près constante.

Les routes normales de dimensions courantes, composées de deux voies comme la plupart des routes européennes, présentent cependant cette particularité, comme d'ailleurs toutes les autres routes américaines, qu'elles comportent de chaque côté une zone de garage pour les voitures arrêtées. Il est en effet interdit de faire stationner les véhicules sur les voies de circulation, ceci pour ne pas gêner le trafic.

Les routes à trois voies sont plus construites; on les considère comme dangereuses pour la bonne raison qu'il est difficile de savoir à qui appartient la voie centrale dans le cas où deux automobilistes venant en sens inverse veulent dépasser une voiture qui les précède.

Les autostrades comprennent donc quatre à huit voies, selon l'importance du trafic. En général tous les obstacles sont supprimés le long de ces grandes artères: les chemins de fer évitent la route grâce à des tunnels ou à des ponts; les croisements de véhicules sur la même chaussée sont empêchés par la circulation à sens unique. On supprime aussi les croisements de routes par un système compliqué de tunnels, de viaducs et de chaussées souterraines d'habituée conception. Les routes passent ainsi soit au-dessus soit au-dessous les unes des autres, et sont reliées entre elles, à toutes les bifurcations, par des pistes inclinées.

Les MARIONNETTES de Salzbourg

Comme on pouvait le souhaiter en apprenant la provenance de ces poupées autrichiennes, Mozart fut à l'honneur lors de la charmante soirée de mercredi. Deux ou trois instrumentistes ont suffi à créer l'ambiance musicale. Et à ce propos, il a été permis d'évaluer — on s'en serait passé — la proportion de sobs qui ne restent silencieux qu'au concert mais pour qui la musique ailleurs ne semble rien être d'autre qu'un fond sonore et discret à leurs conversations. Dans un ballet de danses où la pianiste joue un intermède dans la coulisse, ou l'autre soir, tant

AU THÉÂTRE



La scène de la réconciliation dans « Bastien et Bastienne ». Le chien marque son vif contentement en voyant la tournure que finissent par prendre les événements.

que le rideau est baissé, si précieuse qu'elle soit, la musique, dirait-on, n'est qu'un bouche-trous, un à-côté pendant que s'affairent les machinistes que certains ne s'estiment pas obligés de subir en silence!

On vit donc — puisque le verbe entendre ne serait qu'imparfaitement applicable — le petit opéra comique que le génial compositeur natif de Salzbourg écrivit à l'âge de 12 ans: « Bastien et Bastienne ». C'est la toute simple histoire d'une bergère qui se dispute avec son amoureux et finit par se réconcilier. Les attitudes des marionnettes sont par instant si justes, leurs gestes plaquent si bien avec le texte ou avec le chant qu'on croit discerner sur leurs visages une expression. Ravissant décor, où les fontaines coulent, où les moutons broutent et batifolent, où le chien fait bonne garde sur le troupeau comme sur le cœur de Bastienne.

« La mort du cygne » sur la célèbre mélodie de Saint-Saëns a été conçue à la mémoire de la grande danseuse russe Anna Pawlova. C'est dire que si l'hommage ne devait pas prendre une allure d'insulte posthume, il devait être parfait. On voit, chose étonnante, une poupée de bois jouer de la guitare, de la harpe, de la flûte, de la finesse d'une danseuse de chair et d'os. Et de davantage même, si l'on songe à quelques exemples contemporains!

Enfin, moins parfait mais plus touchant peut-être, ce fut le « Concert à Schenbrunn ». Accompagnés de leur père Leopold Mozart, le jeune Jean-Baptiste et son petit frère Wolfgang-Amadée (et c'est ainsi qu'ils se produisent devant l'impératrice Marie-Thérèse et sa cour.

Les effrontées « sorties » de l'enfant, ses impertinences mutines, son balser à la souveraine, sa chute à plat ventre quand il court faire son compliment à la princesse Marie-Antoinette, future reine de France, l'aveu qu'il fait de s'être entraîné avec sa sœur à trembler avant l'apparition du rutilant auditoire pour être sûr de ne pas avoir le trac en sa présence — tous faits que la petite histoire rapporte comme exacts à la page autrichienne du 13 septembre 1762 — font autant que l'émuvant talent précocement dont font preuve les deux acteurs pour

gagner la sympathie enthousiaste des hôtes de Schenbrunn et assurer un complément de garde-robe aux jeunes musiciens: Mozart au clavecin, Joute l'ébauchoir du fameux menuet qu'il est censé avoir déjà composé. Il accompagne sa sœur dans un air de Gluck, il interprète des œuvres de son père et de Wagenseil, qu'il admire déjà.

La synchronisation entre les mouvements et la musique est là encore parfaite ni ne quand deux couples dansent sur la petite scène. Les costumes sont remarquables aussi, dans ces deux actes. On note deux arrivées de carrosses et une amusante conversation philosophico-artistique entre deux laquais. Ce qu'il y a de moins bien, du point de vue théâtral, c'est la trop longue discussion entre le comte qui recommande les jeunes Mozart et le prince qui doute de la « maturité » de leur talent. C'est de la « publicité » superflue, bien que née des meilleures intentions.

L'essai aussi de donner certaines répliques en « français » n'est pas concluant. D'autant moins que les acteurs dont le voix doublet les marionnettes ont une diction allemande acceptable au point de moins choquer nos oreilles latines que les louables efforts de traduction.

Mais il faut insister sur l'excellence de la mise au point, sur le plaisir d'excellente qualité de ces marionnettes. On sent la solide métier des animateurs en voyant une telle représentation et on se dit que tout ça vient à bien plus qu'à... un fill

gagner la sympathie enthousiaste des hôtes de Schenbrunn et assurer un complément de garde-robe aux jeunes musiciens: Mozart au clavecin, Joute l'ébauchoir du fameux menuet qu'il est censé avoir déjà composé. Il accompagne sa sœur dans un air de Gluck, il interprète des œuvres de son père et de Wagenseil, qu'il admire déjà.

« La mort du cygne » sur la célèbre mélodie de Saint-Saëns a été conçue à la mémoire de la grande danseuse russe Anna Pawlova. C'est dire que si l'hommage ne devait pas prendre une allure d'insulte posthume, il devait être parfait. On voit, chose étonnante, une poupée de bois jouer de la guitare, de la harpe, de la flûte, de la finesse d'une danseuse de chair et d'os. Et de davantage même, si l'on songe à quelques exemples contemporains!

Enfin, moins parfait mais plus touchant peut-être, ce fut le « Concert à Schenbrunn ». Accompagnés de leur père Leopold Mozart, le jeune Jean-Baptiste et son petit frère Wolfgang-Amadée (et c'est ainsi qu'ils se produisent devant l'impératrice Marie-Thérèse et sa cour.

« La mort du cygne » sur la célèbre mélodie de Saint-Saëns a été conçue à la mémoire de la grande danseuse russe Anna Pawlova. C'est dire que si l'hommage ne devait pas prendre une allure d'insulte posthume, il devait être parfait. On voit, chose étonnante, une poupée de bois jouer de la guitare, de la harpe, de la flûte, de la finesse d'une danseuse de chair et d'os. Et de davantage même, si l'on songe à quelques exemples contemporains!

Enfin, moins parfait mais plus touchant peut-être, ce fut le « Concert à Schenbrunn ». Accompagnés de leur père Leopold Mozart, le jeune Jean-Baptiste et son petit frère Wolfgang-Amadée (et c'est ainsi qu'ils se produisent devant l'impératrice Marie-Thérèse et sa cour.

« La mort du cygne » sur la célèbre mélodie de Saint-Saëns a été conçue à la mémoire de la grande danseuse russe Anna Pawlova. C'est dire que si l'hommage ne devait pas prendre une allure d'insulte posthume, il devait être parfait. On voit, chose étonnante, une poupée de bois jouer de la guitare, de la harpe, de la flûte, de la finesse d'une danseuse de chair et d'os. Et de davantage même, si l'on songe à quelques exemples contemporains!

Enfin, moins parfait mais plus touchant peut-être, ce fut le « Concert à Schenbrunn ». Accompagnés de leur père Leopold Mozart, le jeune Jean-Baptiste et son petit frère Wolfgang-Amadée (et c'est ainsi qu'ils se produisent devant l'impératrice Marie-Thérèse et sa cour.

« La mort du cygne » sur la célèbre mélodie de Saint-Saëns a été conçue à la mémoire de la grande danseuse russe Anna Pawlova. C'est dire que si l'hommage ne devait pas prendre une allure d'insulte posthume, il devait être parfait. On voit, chose étonnante, une poupée de bois jouer de la guitare, de la harpe, de la flûte, de la finesse d'une danseuse de chair et d'os. Et de davantage même, si l'on songe à quelques exemples contemporains!

Enfin, moins parfait mais plus touchant peut-être, ce fut le « Concert à Schenbrunn ». Accompagnés de leur père Leopold Mozart, le jeune Jean-Baptiste et son petit frère Wolfgang-Amadée (et c'est ainsi qu'ils se produisent devant l'impératrice Marie-Thérèse et sa cour.

« La mort du cygne » sur la célèbre mélodie de Saint-Saëns a été conçue à la mémoire de la grande danseuse russe Anna Pawlova. C'est dire que si l'hommage ne devait pas prendre une allure d'insulte posthume, il devait être parfait. On voit, chose étonnante, une poupée de bois jouer de la guitare, de la harpe, de la flûte, de la finesse d'une danseuse de chair et d'os. Et de davantage même, si l'on songe à quelques exemples contemporains!

Enfin, moins parfait mais plus touchant peut-être, ce fut le « Concert à Schenbrunn ». Accompagnés de leur père Leopold Mozart, le jeune Jean-Baptiste et son petit frère Wolfgang-Amadée (et c'est ainsi qu'ils se produisent devant l'impératrice Marie-Thérèse et sa cour.

« La mort du cygne » sur la célèbre mélodie de Saint-Saëns a été conçue à la mémoire de la grande danseuse russe Anna Pawlova. C'est dire que si l'hommage ne devait pas prendre une allure d'insulte posthume, il devait être parfait. On voit, chose étonnante, une poupée de bois jouer de la guitare, de la harpe, de la flûte, de la finesse d'une danseuse de chair et d'os. Et de davantage même, si l'on songe à quelques exemples contemporains!

Enfin, moins parfait mais plus touchant peut-être, ce fut le « Concert à Schenbrunn ». Accompagnés de leur père Leopold Mozart, le jeune Jean-Baptiste et son petit frère Wolfgang-Amadée (et c'est ainsi qu'ils se produisent devant l'impératrice Marie-Thérèse et sa cour.

« La mort du cygne » sur la célèbre mélodie de Saint-Saëns a été conçue à la mémoire de la grande danseuse russe Anna Pawlova. C'est dire que si l'hommage ne devait pas prendre une allure d'insulte posthume, il devait être parfait. On voit, chose étonnante, une poupée de bois jouer de la guitare, de la harpe, de la flûte, de la finesse d'une danseuse de chair et d'os. Et de davantage même, si l'on songe à quelques exemples contemporains!

Enfin, moins parfait mais plus touchant peut-être, ce fut le « Concert à Schenbrunn ». Accompagnés de leur père Leopold Mozart, le jeune Jean-Baptiste et son petit frère Wolfgang-Amadée (et c'est ainsi qu'ils se produisent devant l'impératrice Marie-Thérèse et sa cour.

« La mort du cygne » sur la célèbre mélodie de Saint-Saëns a été conçue à la mémoire de la grande danseuse russe Anna Pawlova. C'est dire que si l'hommage ne devait pas prendre une allure d'insulte posthume, il devait être parfait. On voit, chose étonnante, une poupée de bois jouer de la guitare, de la harpe, de la flûte, de la finesse d'une danseuse de chair et d'os. Et de davantage même, si l'on songe à quelques exemples contemporains!

Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique afin que quiconque croit en Lui ne périsse point mais qu'il ait la vie éternelle.

Madame Léon Frasse-Fahny et ses enfants, à Boudry; Monsieur et Madame Marcel Frasse-Jaquet, et leurs enfants, Jacqueline et Léon, à Vevey;

Monsieur et Madame Gilbert Frasse-Silva et leurs enfants, Mugette et Janine, à la Chaix-de-Fonds; Monsieur et Madame Roger Frasse-Balestra, à Vevey;

Mademoiselle Bluet Frasse, à Boudry, et son fiancé Monsieur André Dupuis, à Saint-Aubin; Madame veuve Arnold Glauser et famille, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Georges Frasse et famille, à Lyon; Monsieur et Madame Adrien Frasse et famille, à la Chaix-de-Fonds;

Mademoiselle Esther Fahny, à Pevensey; Monsieur et Madame Fritz Fahny et famille, à Boudry, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Léon FRASSE

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent, que Dieu a repris à l'âge de 74 ans, après une longue et pénible maladie supportée avec courage.

Boudry, le 16 mars 1949.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu samedi 19 mars, à 13 h. 30.

Culte au domicile mortuaire: faubourg Ph.-Suchard 47, à 13 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Monsieur Paul Duvoisin, ses enfants et petits-enfants, à Colombier (Neuchâtel); Madame veuve Fritz Zehnder, à Colombier, ses enfants et petits-enfants, à Môtier (Valley) et au Locle;

Madame veuve Paul Zehnder et son fils Georges, à Orbe; Monsieur et Madame Perdrizat et leurs enfants, à Bâle; Madame veuve Adolphe Zehnder et ses enfants, à Carnier;

Madame veuve Cécile Martini, à Corcelles; les familles Bourquin, aux Geneveys-sur-Coffrane et à Corcelles, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Louis DUVOISIN-ZEHNDER

née DESSOULAVY que Dieu a reprise à Lui dans sa 80ème année, après une courte maladie.

Que là où je suis eue que tu m'as donné et solet aussi avec moi. Jean XVII, 24.

L'ensevelissement aura lieu à Orbe, samedi 19 mars 1949, à 13 h. 30.

Culte à l'hôpital à 13 heures. Domicile mortuaire: Grand-Rue 26, Orbe (Vaud).

Monsieur et Madame Paul Ribaux-Braillard, leurs enfants et petit-fils, à Bevaix, à Saint-Gall et à Môtier (Valley); Monsieur et Madame Alfred Ribaux-Tinembart et leurs enfants;

Monsieur Jean-Jacques Ribaux; Madame et Monsieur Samuel Guinchard-Ribaux et leur fils, à Gorgier; Monsieur et Madame Maurice Ribaux-Boiteux et leurs enfants, à Genève;

Monsieur et Madame Marcel Ribaux-Richard; Monsieur et Madame Charles Ribaux-Quéloz et leurs enfants, à Carnier;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Ribaux-Vuille et leur fille; Madame et Monsieur Arthur Gerri-Ribaux, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Maurice Ribaux et leurs enfants, à Allaman;

Les enfants de feu Philippe Ribaux, à Genève et à Bevaix; Monsieur et Madame Emile Debrot-Tinembart, leurs enfants et petits-enfants; les familles Comtesse, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Emile RIBAUD

survenu dans sa 71ème année, après une pénible maladie.

L'Eternel est juste dans toutes ses voies, et plein de bontés dans toutes ses œuvres. Ps. CXLV, 17.

L'ensevelissement aura lieu à Bevaix, vendredi 18 mars 1949, à 13 h. 15.

Domicile mortuaire: le Châtelard.

Le comité de la Société de chant « Le Vignoble » a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Emile RIBAUD

père de M. Alfred Ribaux, membre actif.

Pour l'ensevelissement, consulter l'avis de la famille.

Jusqu'à votre vieillesse je serai le même, jusqu'à votre vieillesse je vous soutiendrai. Esaie XLVI, 4.

Monsieur Oswald Rollier et ses enfants, à Serrières et à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Oswald ROLLIER

née Pauline BUCHENEL que Dieu a reprise à Lui le 15 mars 1949.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 18 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, Cité-Suchard 28, Serrières. Prière de ne pas faire de visites

Cours de répétition SOLDATS!

Ne manquez pas de souscrire un abonnement à la « Feuille d'avis de Neuchâtel », Fr. 1.50 pour la durée du cours.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »
Compte postal IV 178

Naissances

Monsieur et Madame Max DONNER-BINZ ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fils

Denis - Philippe

le 17 mars 1949

Bienne Clinique Vogelsang
26, rue de Morat Beaumont

Monsieur et Madame Charles BERSET-FEISSLY ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fille

Dominique

le 16 mars 1949

Morla Basutoland
Scott Hospital. South Africa